L'ARAF
LES RETRAITÉS DU GROUPE AIR FRANCE

PRÉSENCE

DES ACTIFS ET RETRAITÉS D'AIR FRANCE

n°197 | Juillet 2019 | 8 €

- Grand âge et autonomie
- Le CFA des métiers de l'aérien
- Racines d'avenir

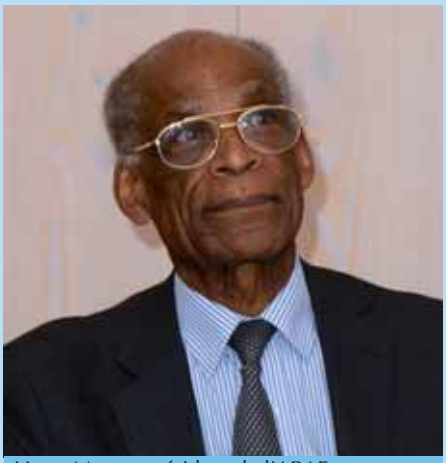
Harry Marne, président de l'ARAF

Le mot du président de l'ARAF

Merci à tous. La 67e Assemblée générale de l'ARAF s'est tenue le jeudi 23 mai 2019 pour la première fois à l'Ibis Paris 17, Clichy-Batignoles, 13 rue Bernard Buffet à Paris et a rassemblé près de 200 personnes.

Monsieur Olivier Janicaud, directeur de Cabinet de la directrice générale d'Air France et Dominique Freyssenede, directeur adjoint, représentaient le Groupe et ont fait part aux adhérents de l'ARAF des dernières actualités d'Air France-KLM et des orientations pour les mois à venir.

Comme prévu par les statuts, le lendemain de l'Assemblée générale, s'est tenu le Conseil d'administration qui a élu le bureau et confirmé les fonctions des administrateurs.
Je remercie les adhérents de l'ARAF et particulièrement leurs représentants au Conseil d'administration de m'avoir réélu président de l'association

Nous vous avions demandé d'approuver la modification de nos statuts afin de permettre aux personnes morales et associations d'adhérer à l'ARAF. Le quorum n'ayant pas été atteint lors du premier vote, nous vous vous demandons de bien vouloir retourner le bulletin de vote inséré dans ce numéro.

Notre nouveau système de gestion Assoconnect est opérationnel, je veux remercier Bernard Allegro et Pierre Jean Dalbigot pour leur implication et le travail fourni.

En date du 11juin nous avons rencontré Anne Rigail, directrice générale et Olivier Janicaud directeur de Cabinet. Nous avions pour objectifs de présenter l'ARAF, obtenir un soutien pour le recrutement des adhérents, et le rétablissement des relations avec le directeur de la Communication. L'entretien a fait l'objet d'échanges francs et positifs.

Air France ne renouvellera pas le bail des locaux de Montreuil qui prend fin en septembre 2020.
La direction immobilière d'Air France recherche un nouveau siège commercial qui serait situé à la périphérie de Paris près d'une station de métro ou RER, la superficie des nouveaux locaux ne permettra pas d'héberger les bénévoles de notre association.
Bien que rien ne soit encore décidé, il est probable que nous soyons hébergés dans les locaux du siège à Charles de Gaulle.
Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Harry Marne
Président de l'ARAF

© Jean Marie Chatelain

PRÉSENCE
DES ACTIFS ET RETRAITÉS
D'AIR FRANCE
Revue trimestrielle

Directeur de la publication :
Harry MARNE
Rédacteur en chef : Brice MEYER-HEINE
Rédacteur en chef adjoint :
Annie BRESSANGE
Responsable publicité : Jean CRUZEL
Assistante : Marie-Thérèse CHEVROT
Comité de rédaction :
Jean CRUZEL, Sylvain DENIS,
Jacqueline DRUET, Harry MARNE,
Jean MAURIÈS, Isabelle de PONSAY,
Henri MILLOT, Bernard POURCHET,
Christiane TARANOFF et Jean WIEVIORKA

Abonnement
Non-adhérent ARAF : 28 €
Adhérent ARAF : 14 €

Prix du numéro : 8 €

N° de commission paritaire : 1009 G 85069
Dépôt légal : n°35878 | ISSN 0397 - 1783

Mise en page | Impression
Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
Tél. : 0140 930 302
Imprimé en France
Ce numéro a été tiré à 12 700 exemplaires.

Adresse-contact
30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris
Tél. : 01 56 93 17 70
araf@araf.info | www.araf.info

© Guy Georget 1959 - Coll. Musée AF

Éditorial
- Le mot du président de l'ARAF

ARAF 2
- Orientations stratégiques d'Air France
- La 67e Assemblée générale de l'ARAF 3
- Élections, résolutions 3
- L'organigramme des organes centraux de l'ARAF 4
- Vous êtes toutes et tous les bienvenus à l'ARAF 6
- PRÉSENCE : les nouveautés 2019 7
- Le prix PRÉSENCE 2019 7

Retraite 8
- Grand âge et autonomie
- Les retraites PS 9
- Les CE deviennent des CSE 9
- FNAR 9
- Conséquences du régime universel pour la CRPN 10

Santé 11
- Le bilan biologique pour un dépistage précoce

Mutuelle 12
- Mutuelle Air France : résultats et perspectives
- IMA - Les garanties d'assistance 13

Aéronautique 14
- LE CFA des métiers de l'aérien
- Air France actualités 17
- Programme été 2019 moyen et long-courriers 18

Histoire 20
- Une hôtesse de la TWA prisonnière de guerre au Caire en 1956 !
- Racines d'avenir 22

Culture et loisirs 26
- American in France, "Francaise" in the United States
- De l'homme de fret à l'homme de fer ! 27
- Chronique aéronautique 28
- Bibliographie 29

Régions 30
- Journées régionales et départementales

Carnet 35

Courrier des lecteurs 36

Adresses utiles de l'ARAF

La reproduction des articles composant cette revue est interdite sans autorisation préalable. Les articles de cette revue n'engagent que leurs auteurs.

Orientations stratégiques d'Air France

Olivier Janicaud et Dominique Freyssenède, directeur et directeur adjoint du cabinet d'Anne Rigail, directrice générale d'Air France, ont présenté les principales orientations stratégiques d'Air France et fait le point sur la situation de la compagnie.

Le contexte économique de ces derniers mois est marqué par la hausse des cours du pétrole et du dollar. La concurrence est toujours vive, avec une forte augmentation de l'offre par de nombreuses compagnies. Dans cet environnement difficile pour l'ensemble des acteurs européens, nos résultats au premier trimestre sont en deçà de nos attentes.

Notre performance opérationnelle a progressé au cours de ces derniers mois, comme le montre notre place au classement « FlightStats » pour la ponctualité des compagnies aériennes : 7e rang en février, 6e en mars, 14e en avril, à un demi-point seulement du 10e. Ce sont les meilleurs résultats de la compagnie depuis longtemps. Nos plans d'actions portent leurs fruits et cela nous engage à poursuivre nos efforts, notamment sur la robustesse de nos opérations.

Autre élément encourageant : nos efforts pour nos clients donnent des résultats. À ce jour, le Net Promoter Score qui mesure la satisfaction des passagers s'élève à 25 contre 12 à la même date en 2018. Cette progression est d'abord due à la stabilisation de nos opérations : **57 % des clients déclarent ne pas avoir subi d'irrégularité,** contre seulement 49 % l'an dernier. Elle est également tirée par l'amélioration de notre offre : modernisation des cabines long-courriers, déploiement du wifi sur toute notre flotte, amélioration du service à bord, rénovation de nos salons, fluidité des parcours sol… Ces différents éléments ont été détaillés au cours de la présentation.

> **"Air France est bien une entreprise qui se développe"**

En matière d'environnement, les engagements d'Air France s'articulent autour de plusieurs domaines : limiter et compenser les émissions de CO2 ; réduire les consommations, recycler les déchets et limiter notre empreinte sonore. **Nos actions ont permis de réduire nos émissions de CO2 par passager kilomètre de 20 %** par rapport à 2011, et d'atteindre dès 2018 un objectif fixé à 2020.

La modernisation de la flotte est essentielle, avec des avions plus confortables et moins consommateurs de kérosène. Notre 9e Boeing 787 est arrivé en mai, notre premier A350 volera à l'automne. À la clé, pour chaque appareil, une réduction de 20 % des émissions de CO2 par passager. Il a aussi été décidé que 210 millions d'articles en plastique à usage unique par an seront remplacés à bord des vols de la compagnie d'ici fin 2019 : gobelets, couverts, agitateurs pour boisson, soit 1 300 tonnes de plastique en moins.

Notre réseau domestique est de plus en plus impacté par le TGV et les low cost. Le réseau ferré à grande vitesse s'étend. Dès lors que son temps de trajet est de 2 heures, le TGV capte 90 % du trafic aérien. Les low-cost ouvrent des bases sur nos principales escales en région et gagnent du terrain au moyen de politiques tarifaires agressives.

Cette activité doit donc être transformée : diminution de l'offre de 15 %, plan de départs volontaires. Mais ce projet ne signifie pas qu'Air France envisage d'arrêter son exploitation domestique. Au contraire, cette activité reste fondamentale pour notre compagnie. Elle est garante de notre ancrage territorial : notre part de marché sur ce réseau est actuellement de 65 %, plus que Lufthansa en Allemagne (44 %), Iberia en Espagne (21 %) ou British Airways au Royaume-Uni (18 %).

Enfin, les difficultés sur le domestique ne doivent pas faire oublier la croissance sur notre Hub de CDG. Ce dynamisme nous a permis de réaliser **1 450 embauches en CDI en 2018.** Nous envisageons plus de 1 000 recrutements en CDI dans de nombreux métiers en 2019.
Air France est bien une entreprise qui se développe.

AIR FRANCE : 5 OBJECTIFS PRIORITAIRES

AIRFRANCE

Olivier Janicaud et Dominique Freyssenède, directeur et directeur adjoint du cabinet de la directrice générale d'Air France

Élections, résolutions

La 67e Assemblée générale de l'ARAF s'est tenue le 23 mai 2019.

1re Résolution

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 24 mai 2018 publié dans le numéro 193 de **PRÉSENCE** est adopté.

2e Résolution

Conformément à l'avis rendu par Jacques Bazin, vérificateur aux comptes, le compte de gestion et le bilan de l'exercice 2018 sont validés. Quitus en est donné au trésorier général, Bernard Bazot.

3e Résolution

L'Assemblée générale du 23 mai 2019 prend acte de la réélection de :

- Bernard Bazot
- Sylvain Denis
- Brice Meyer-Heine
- André Reich
- Jean Wieviorka

et de l'élection de :

- Marie-Françoise Scalabrino

comme membres du Conseil d'administration de l'ARAF.

4e Résolution

Approbation des modifications des statuts (article 12).

Le quorum des deux tiers n'étant pas atteint, il sera procédé à un deuxième vote, un bulletin à retourner sera inséré dans **PRÉSENCE** de juillet.

Pour ce deuxième vote la majorité des suffrages exprimés sera suffisante.

Nouveau vote concernant la modification des statuts :
Article 4 des statuts : l'alinéa 7 suivant est rajouté :
« l'adhésion est ouverte aux associations et personnes morales françaises ou étrangères ayant un lien avec l'aéronautique ».

Votez dès réception de ce numéro de **PRÉSENCE**. La clôture du scrutin est fixée au 21 août au soir.

Insérez vote bulletin dans l'enveloppe bleue, puis celle-ci dans l'enveloppe bistre pré-imprimée avec l'adresse de l'ARAF.

67e Assemblée générale de l'ARAF

L'organigramme des organes centraux de l'ARAF

Présidents honoraires

Gérard de Feraudy, Philippe Hache

Administrateurs membres du bureau statutaire

Bernard Bazot
Trésorier général et administrateur AGE

Jacqueline Druet
Secrétaire générale

Harry Marne
Président

Jean-Michel Moutet
Vice-président

Jean Wieviorka
Coordinateur des régions

Autres administrateurs

Bernard Allegro
Responsable du Système d'Information

Alain Bardi
Vice-président de la mutuelle

Jean Chassaing
Représentant ARAF auprès de la FNAR

Sylvain Denis
Délégué du Président de la FNAR et VP de la CNSA

Anne-Marie Kozlowska
Conseillère du président

Brice Meyer-Heine
Rédacteur en chef de PRÉSENCE

Annie Bressange
Rédacteur en chef adjoint de PRÉSENCE

Henri Millot
Chargé de la communication

Bernard Pourchet
Chargé des relations inter-associations

André Reich
Représentant ARIT et ACVG

Marie-Françoise Scalabrino
Représentant l'Amicale UTA

Christiane Taranoff
Questions PN

Dominique Usciati
Moyens généraux

Bénévoles

Accueil : G. Buffat, I. de Ponsay, PJ. Dalbigot, C. Faisandier, C. Mignon, D. Usciati, J.-P. Vidal - **Vérificateur aux comptes :** J. Bazin
Comptabilité : R. Simonet - **Régions et manifestations :** F. Menut - **Support Gestaraf Régions :** J. Lavaud
Mutuelle et relais de solidarité : J. Zacarie - **Gestion adhérents :** M.-T. Bourdillat, A. Bressange, C. Fontaine
Assistants calcul retraite : J.-P. Bordet, J. Dubourdieu, J.-J. Esnard, R. Legoff.

Intervenants stages retraites AF

PS : A. Bressange, C. Mignon, H. Millot, J.-M. Minck. **PN :** C. Taranoff, J. Roger, I. Lenoble

Comité de rédaction de la revue « PRÉSENCE »

M.-T. Chevrot, J. Cruzel, S. Denis, I. de Ponsay, J. Druet, H. Marne, J. Mauriés, H. Millot, B. Pourchet, J. Wieviorka

Site Internet

B. Meyer-Heine

Ce document est à envoyer pour toute nouvelle adhésion ou dans le seul cas où une donnée vous concernant a changé

Adhésion et Abonnement 2019

Adhésion à l'ARAF
Abonnement aux revues PRÉSENCE
et Courrier des Retraités

Nom*: ..... **Prénom*:** .....

Nom de jeune fille* *(pour les femmes mariées)* **:** .....

Adresse*: .....

Code Postal*: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **Ville*:** .....

Téléphone*: fixe ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **portable** ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Mail personnel*: .....

Date de naissance*: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **Situation de famille*:** ⌊_⌋

M*arié(e),* **C***élibataire,* **P***acsé(e),* **D***ivorcé(e),* **S***éparé(e) ou* **V***euf (veuve) :* .....

Matricule Air France*: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **PS** ⌊_⌋ **PNC** ⌊_⌋ **PNT** ⌊_⌋

Date d'entrée dans la Compagnie*: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Affectation ***(dernière)*:** ..... **Emploi** ***(dernier)*:** .....

Date de départ à la retraite: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Adhésion à l'ARAF en tant que :

⌊_⌋ **Adhérent retraité** ⌊_⌋ **Adhérent en activité** ⌊_⌋ **Veuve/Veuf d'adhérent** ⌊_⌋ **Associé**

Accord pour figurer dans l'annuaire ARAF(1)*: Oui ⌊_⌋ **Non** ⌊_⌋

** Rubriques obligatoires*
(1) Seuls les éléments suivants figureront dans le futur annuaire : Nom, prénom, adresse mail, code postal

Fait à ..... **le** .....

Signature:

Cotisations annuelles

Adhésion à l'ARAF et abonnement à **PRÉSENCE**	❑ **28 €**
Adhésion à l'ARAF sans abonnement à **PRÉSENCE**	❑ **14 €**
Abonnement à **PRÉSENCE** sans adhésion à l'ARAF	❑ **28 €**
Abonnement facultatif au Courrier des Retraités - FNAR:	❑ **5 €**
Total:..... **€**	

La première adhésion doit être obligatoirement réglée par chèque libellé à l'ordre de l'ARAF, y compris l'abonnement facultatif au Courrier des Retraités. Ce document est téléchargeable sur notre site **www.araf.info**, ainsi que l'autorisation de prélèvement bancaire.

Adresse-contact: 30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris - Tél. : 01 56 93 17 70 - courriel : **araf@araf.info**

Vous êtes toutes et tous les bienvenus à l'ARAF

Notre association est ouverte aussi bien aux actifs qu'aux anciens, retraités ou PDV. Venez nous rejoindre pour que les liens perdurent entre PNT, PNC, PS. Nous accueillons aussi parmi nous les conjoints de nos adhérents disparus. Vous voulez contacter un autre collègue de l'ARAF ? Appelez-nous, nous saurons vous mettre en relation (avec son accord bien sûr).

Personnel au sol

Mme Annie ALT-SAVOYE
M. Jean-François AVENEL
M. Olivier AZOUS
M. Philippe BAILLY
M. Marc BARALLIER
Mme Ann BOUCHARDON
M. Jacques BOUTON
M. Marcel BROU
M. Patrick CHUZEL
Mme Claudine CIAMBRIA
M. Philippe COLOMBIES
M. Jean DE CHABANNES
M. Franck DEBOUCK
M. Michel DELCAMP
M. Michel DURAND
M. Denis DUVAL
M. Michel FURMAN
M. Didier GOSNET
Mme Elisabeth GOUALIER-MARTINEZ
Mme Danièle GUITTON
Mme Sylvie IVARS
Mme Françoise JEANTE
M. Vincent JIMENEZ
M. Claude KERGOET
Mme Muriel LANGENAC
M. Jean-Pierre LEGRAND
M. Marc MANDRIN
Mme Marie-Antoinette MARLAND
M. André MICOULAUT
Mme Andrée MIEL
M. Michel NICOLA
M. Jean-Claude PERREU
M. William PIRAULT
Mme Sylvie PONS
M. Sylvain RICH
M. Gérard André ROBERT
M. Auguste SAINT-LEGER
M. Louis VOISIN

Personnel navigant commercial

M. Denis BLANCHON
M. Georges DEDEBANT
Mme Geneviève DONVAL
Mme Anne-Marie EHRINGER
Mme Laure FERRET
M. René GOÏC
Mme Danièle GUIBERT
Mme Francine GUILLOUX
Mme Myriam HAMON
M. Yves HOLIN
Mme Anne Béatrice NGUYEN VAN TINH
Mme Corinne POITRIMOL
Mme Muriel TOUMSON
Mme Marie Anne VIALA

Personnel navigant technique

M. Pierre ARCHAMBAULT
M. Roger BARBAROUX
M. Bernard CHASSAGNE
M. Jacques DORSI
M. Christian DROUIN
M. Marcel LE GUILLOU
M. Philippe RICHEZ

Conjoints d'adhérents

Leurs conjoints étaient nos adhérents ; elles et il ont choisi de rester avec nous, nous les en remercions.

Mme Chantal DETOURBET
M. Daniel GERNEZ
Mme Marie-Paule HAMON
Mme Marie Hortensia LAGRANGE
Mme Pascaline MOULIS
Mme Danièle ANDRE-RAOUX
Mme Marcelle TIGREAT

Forums ARAF

Nous étions présents, les 8 et 10 janvier derniers, à la Direction générale Industrielle sud, puis le 27 mars à la DGI nord, à la rencontre des salariés susceptibles de partir en retraite dans les prochaines années.

Le premier forum a été mis en place dans la cafétéria d'Orly nord, dans un cadre très confortable mis à disposition par le CE.
L'ambiance a été très sympathique avec beaucoup de contacts dont une vingtaine plus approfondis pour un horizon de départ entre 2019 et 2023.
Nous étions à Eole pour le deuxième forum, où après un accueil chaleureux, nous avons dressé notre « stand » dans la cafétéria. Dans un climat très agréable, nous avons eu de nombreux échanges - une trentaine - avec des perspectives d'adhésions proches.

À CDG, l'accueil était à la sortie du restaurant du Bât. 4503, avec la présence de notre président ; les contacts là aussi furent très nombreux, certains nous exposant des projets constructifs pour le futur.

La rencontre avec des actifs est intéressante même si les sujets abordés dépassent souvent le cadre de notre association.
Nous avons été très sensibles à l'assistance et l'accueil qui nous ont été réservés partout par l'équipe de communication de la DGI et le personnel du CE.

PRÉSENCE : les nouveautés 2019

À partir du mois de juillet 2019, PRÉSENCE pourra être consulté par l'intermédiaire d'une tablette, iphone ou écran d'ordinateur. Il sera également possible d'effectuer une recherche d'articles, à partir du site araf.info, sur l'ensemble des numéros publiés depuis juillet 2007.

Modalités de connexion à la version numérique :

Dans le courant du mois de juillet chaque abonné, ayant une adresse internet à jour, recevra par courriel un lien permettant de se connecter à la version numérique de PRÉSENCE. Nous recommandons à chaque adhérent de vérifier l'exactitude de leur adresse internet auprès de l'accueil de l'ARAF.

Modes de lecture :

Icône 1 : Permet de choisir le mode de lecture : Publication (double page), Diapo (défilement page par page sous mode diapo), Défilement (défilement vertical), Index (permet d'afficher l'ensemble des pages sous forme de vignettes).

Icône 2 : Permet d'accéder directement à une rubrique du sommaire.

Icône 4 : Permet de rechercher un mot ou une phrase dans le document.

Icône 5 : Permet de grossir les caractères mais ceci peut être obtenu directement avec la roulette de votre souris. Vous pouvez également déplacer la zone de lecture avec votre souris.

Icône 6 : Impression des pages affichées.

Icône 7 : Téléchargement de PRÉSENCE.

Navigation entre la revue PRÉSENCE et le site araf.info :

Le logo permet, à partir du même écran, de consulter des informations complémentaires sur le site araf.info et de revenir sur l'article en cours de lecture. Par exemple : lire un communiqué de presse complet dans la rubrique Air France actualités, feuilleter le France

Aviation de janvier 1957 dans la rubrique Histoire, consulter l'album photo complet dans les rubriques Voyages ou Vie des régions.

Recherche dans les archives de PRÉSENCE :

À partir du site araf.info, se connecter à la rubrique PRÉSENCE située sur la page adhérents, puis sur les logos : N°149 à 170 ou N° 171 à 194.

Utiliser l'icône et indiquer un mot ou une phrase du sujet recherché.

Le prix PRÉSENCE 2019

Lors de l'opération parrainage lancée l'année dernière, 30 % des filleuls ont converti leur abonnement d'essai en abonnement ferme. Nous allons donc prolonger cette opération parrainage 2019 en espérant augmenter le nombre de nos parrains.

Modalités du prix PRÉSENCE 2019

Soyez nombreux à nous fournir le contact de personnes ayant travaillé dans le milieu de l'aérien ou membres d'associations aéronautiques, en envoyant, avec vos nom, prénom et contact, à l'adresse araf@araf.info les éléments suivants : Nom/prénom ; adresse internet ; numéro de téléphone.

Nous enverrons à vos filleuls un lien permettant de visualiser les prochains numéros de PRÉSENCE.

En fin d'année, un prix sera remis à l'adhérent ayant généré le plus grand nombre de filleuls.

Grand âge et autonomie

Le rapport de synthèse de la concertation « grand âge et autonomie », dont l'animation a été assurée par Dominique Libault, conseiller d'État, a été remis à la Ministre de la santé et des solidarités le 28 mars 2019, avec de nombreuses propositions pour préparer une loi.

Rappelons que la FNAR a participé à ces travaux. Ce rapport fait 175 recommandations d'inégale importance, mais certaines sont de nature à réellement changer le paysage.

Parallèlement, le conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a rédigé une contribution à ce débat, contribution qui a été assez largement utilisée par les rapporteurs de la concertation mais qui se différencie par la prise en compte du monde du handicap.

Tout d'abord, si la question de la perte d'autonomie des personnes âgées est un sujet qui a été mal traité jusqu'à présent, de nombreux acteurs, dont la FNAR, ont déploré que la structure ministérielle avalise la barrière d'âge, qui conduit à traiter séparément la perte d'autonomie des personnes âgées et celle des personnes en situation de handicap. La contribution du conseil de la CNSA avait fortement pointé cette demande de suppression de la barrière d'âge, et dans le rapport un certain nombre de propositions vont dans le sens d'une réduction de ses effets, par exemple la **création d'une nouvelle prestation autonomie semblable à la PCH** (prestation de compensation du handicap) : cette prestation *« autonomie à domicile »* distinguerait trois volets : aides humaines, aides techniques, répit et accueil temporaire.

Ces travaux mettent en avant **la personne et ses attentes**, alors que jusqu'à présent l'analyse partait des structures et de leur financement. Le rapport fait un certain nombre de propositions pour **changer le regard de la société sur le grand âge**, mais c'est du long terme. La notion de **qualité** est fortement présente dans ces travaux qui demandent que soit mise en œuvre une grille simple de **quelques indicateurs**, suivis pour les EHPAD comme pour les service d'accompagnement à domicile

© Robert Kneschke - Dreamstime.com

(SAAD). La notion de **plateforme territoriale** associant EHPAD, SAAD, services infirmiers, voire hôpital de proximité, permettrait de simplifier les parcours tout en les rendant plus opérationnels et plus efficients (mutualisation des fonctions administratives, des infirmières de nuit par exemple). Ces mesures peu coûteuses peuvent être mises en œuvre relativement rapidement.

Le rapport préconise la création de Maisons des ainés et des aidants, mais la création des **Maisons de l'autonomie**, prévue par la loi *« adaptation de la société au vieillissement »*, ne répond-elle pas déjà à cette préoccupation ? La CNSA a préparé un cahier des charges et un certain nombre de départements ont mis en place des structures de ce type. Par ailleurs, le rapport préconise la création d'un conseil départemental du grand âge, la CNSA allant plus loin, préconisant **la fusion des conférences des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie et des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie CDCA**. La **prévention** de la perte d'autonomie fait également l'objet de propositions fortes, ainsi que le soutien aux **aidants**.

Enfin le rapport insiste beaucoup sur **l'aspect « métier »** faisant des propositions fortes sur la formation, les carrières et les rémunérations des personnels, tant des EHPAD que des services à domicile. C'est également sur ce point qu'avait insisté le Haut Conseil de l'âge, en en faisant une priorité. Or la revalorisation des carrières et des rémunérations sans ressources nouvelles pourrait signifier sans doute des charges accrues pour les usagers. Le Président de la République, au cours de sa conférence de presse du 25 avril, a insisté sur ce point mais aussi sur la diminution du reste à charge pour les personnes et leur famille. Il y a là une contradiction que la loi devra surmonter.

Or la question du **financement** nous semble insuffisamment traitée dans ce rapport, la contrainte budgétaire étant en ce moment trop forte. Ainsi, le minimum qui semble devoir être financé s'élèverait rapidement à 10 milliards d'euros ! La fin de la contribution au remboursement de la dette sociale, programmée en 2024, permettrait de dégager des moyens.

Ce rapport très riche soulève aussi des questions, comme la place et le rôle des départements, des agences régionales de santé, de la sécurité sociale entre autres.

● **Sylvain Denis**

Les retraites PS

Augmentation des pensions, de la CNAV, du point CRAF, régime universel, SIACI Saint Honoré…

AGIRC-ARRCO

Au 1er novembre 2018, l'augmentation des pensions a été de 0,6 %.

SÉCURITÉ SOCIALE (CNAV)

Au lieu d'octobre 2018, l'augmentation a été faite le 1er janvier 2019. Suite à la désindexation des pensions de l'inflation, l'augmentation est limitée à 0,3 % en 2019 et en 2020.

CRAF

Au 1er avril 2019, le point CRAF a été revalorisé de 0,45 % (soit la moyenne de l'augmentation sécurité sociale de 0,3 % et celle de l'ARRCO à 0,6 %, conformément au règlement en vigueur au 1er janvier 2009).

Dans un contexte réglementaire en évolution, et pour mettre en place le prélèvement à la source, la CRAF et Air France ont choisi de confier, depuis le 1er janvier 2019, la gestion de votre pension différentielle à l'organisme SIACI Saint Honoré (S2H)

SIACI Saint Honoré est désormais votre interlocuteur pour tous les actes de gestion de votre pension CRAF.

Au 31 décembre 2018, il y avait 15 596 allocataires, dont 4 568 pensions de réversion et 15 322 droits différés des actifs présents ou ayant quitté la compagnie.

A cette même date, le montant des pensions versées était de 44,1 millions d'euros pour les pensions directes et 16,4 millions d'euros pour les pensions de réversion.

RÉGIME UNIVERSEL DE RETRAITE

Il faut rappeler que l'application du régime universel ne concernera que les agents qui sont à plus de cinq ans de la retraite. Donc cela ne nous concerne pas, nous retraités, directement.

● **Harry Marne**

Les CE deviennent des CSE

Les comités d'établissements sont devenus des CSE : comité social et économique d'établissement.

Concrètement, qu'est-ce que ça change ?

Les 3 instances : CE, délégués du personnel et CHSCT (comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail) fusionnent :

CHSCT + DP + CE = CSE

Quelles seront les missions du CSE ?

Le CSE soumettra à l'employeur les réclamations liées aux salaires, à l'application du Code du travail et autres dispositions légales (protection sociale, conventions et accords applicables dans l'entreprise), qu'elles soient individuelles ou collectives.

Il s'exprimera sur des orientations stratégiques, la situation économique et financière et la politique sociale de l'entreprise, notamment les conditions de travail et de l'emploi.
Il aura pour mission de gérer les œuvres sociales et les activités sociales et culturelles.

Il devra contribuer à la protection de la santé physique et mentale et la sécurité des travailleurs de l'établissement, tout comme à l'amélioration des conditions de travail.

FNAR (communiqué)

La FNAR est une fédération qui regroupe 70 organisations de retraités, de la plus grosse (30 000 adhérents) à la plus petite. L'ARAF est la deuxième en taille avec plus de 9 000 adhérents. Au total c'est plus de 100 000 personnes qui sont indirectement membres de la FNAR.

Trois domaines d'actions

La retraite et le pouvoir d'achat des retraites : la FNAR travaille avec quatre autres fédérations pour étudier le sujet et établir des propositions qui sont présentées et discutées avec les pouvoirs publics (en particulier avec le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye) et les parlementaires.

La santé : la FNAR est parmi les 80 grandes associations, essentiellement de malades, membre de France Assos Santé chargée de défendre les droits des usagers dans le domaine sanitaire. La FNAR peut proposer des représentants des usagers dans les hôpitaux et cliniques. Il y en a actuellement 80 qui doivent être prochainement renouvelés. C'est un travail intéressant et de proximité. **Merci de vous porter candidat auprès de la FNAR.**

L'autonomie et la vie quotidienne des retraités : la FNAR est représentée au conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et dans les comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (150 représentants adhérents de la FNAR dans plus de 80 départements).
Merci de vous porter candidat auprès de la FNAR.

Conséquences du régime universel pour la CRPN

La mise en place du régime universel, prévue s'effectuer le 1er janvier 2025, va profondément modifier le paysage français des retraites.

Ce paysage est composé aujourd'hui d'une multitude de régimes de base et complémentaires.
Le régime universel est censé absorber la majeure partie de ces régimes et ne laisser que peu de place aux régimes complémentaires.

Les navigants cotisent aujourd'hui à deux caisses de retraite :

- À la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), communément dénommée retraite Sécurité sociale, à un taux de cotisation de 17,75 % jusqu'à un plafond Sécurité sociale (correspondant à 3 377 € brut mensuel), et à un taux de 2,30 % au-dessus de ce plafond non générateur de droits à pension.
- À la CRPN jusqu'à 8 plafonds Sécurité sociale (correspondant à 27 016 € brut mensuel) à un taux de cotisation de 23,43 % (taux qui sera atteint en 2021).

Ils perçoivent donc lors de leur retraite une pension CNAV et une pension CRPN à due proportion des cotisations versées.

Le croquis ci-dessous permet d'apprécier l'étendue de la CRPN actuelle (en orange) comparativement à celle de la CNAV (en bleu).

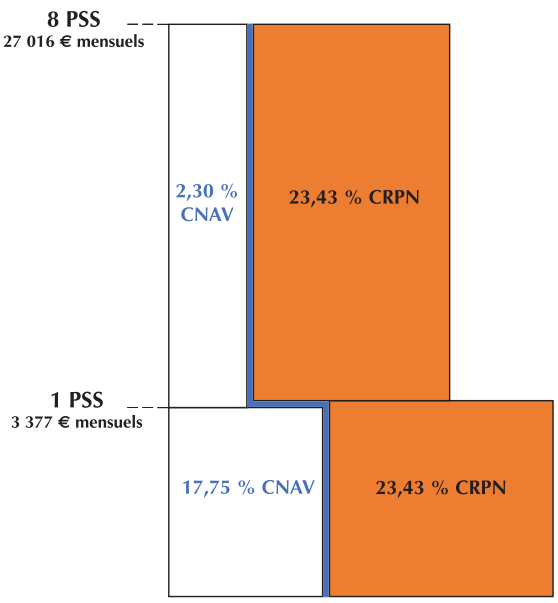

"Adopter un juste équilibre entre sécurité et rentabilité"

Au 1er janvier 2025, la CNAV disparaîtra et sera remplacée par le régime universel dont les dimensions devraient être beaucoup plus importantes puisqu'il est prévu s'élever jusqu'à 3 plafonds Sécurité sociale (10 131 € brut mensuel) avec un taux de cotisation de 28 %.

Le régime universel empiéterait donc considérablement sur la CRPN en absorbant toutes ses cotisations entre 1 plafond Sécurité sociale et 3 plafonds Sécurité sociale et en ne laissant à la CRPN qu'un taux de 13,18 % en dessous de 1 plafond Sécurité sociale et de 23,43 % au-dessus de 3 plafonds Sécurité sociale ; l'étendue restante de la CRPN est représentée par les surfaces oranges du croquis ci-contre (le régime universel est représenté en vert).

Ainsi, si les paramètres prévus actuellement pour le régime universel (taux de cotisations de 28 % jusqu'à 3 plafonds Sécurité sociale) restaient inchangés, le régime des navigants subirait une réduction drastique de son étendue.

Aussi certaines organisations syndicales réclament-elles, à juste titre, des dimensions du régime universel moins importantes dans son application aux navigants afin de conserver une certaine envergure à la CRPN.

Néanmoins il ne serait pas raisonnable de trop s'écarter des normes générales prévues pour ce régime universel, car celui-ci procure une sécurité de par son assise interprofessionnelle nationale alors que le régime des navigants ne repose essentiellement que sur les seules ressources du transport aérien.

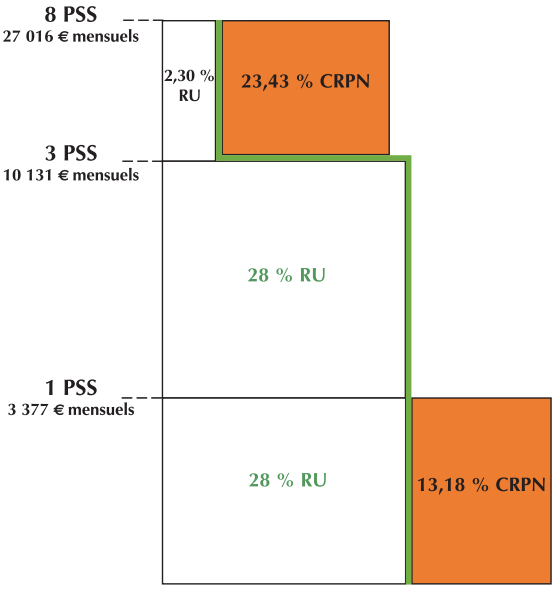

Tant que le paysage français des retraites se composait d'une mosaïque de caisses de retraite complémentaires, l'existence d'une CRPN indépendante se justifiait. Les navigants étant soumis de par la loi à un régime complémentaire spécifique sous tutelle gouvernementale, ils étaient fondés à se retourner contre l'état en cas de difficultés économiques du régime.

Dans un concept d'un régime universel englobant l'ensemble des régimes de retraite et reposant sur une solidarité interprofessionnelle nationale, vouloir faire exception nous obligerait dans ce cas à assumer les risques liés à une assise professionnelle trop étroite.

Il nous faudra donc adopter un juste compromis pour les dimensions du régime universel applicables aux navigants, compromis qui se résume à un juste équilibre entre sécurité et rentabilité.

Jean-Michel Moutet, administrateur CRPN

Le bilan biologique pour un dépistage précoce

La prévention reste l'affaire de chacun. Même si l'incitation est collective, il appartient au retraité de gérer sa santé. Après les rappels vaccins (PRÉSENCE de juillet 2018) et le cadre prévention (PRÉSENCE d'avril 2019) le médecin référent doit être sollicité non seulement lors de la survenue des symptômes mais aussi dans l'axe de prévention.

Une fois par an, un **bilan biologique** permet de déceler des pathologies encore peu ou asymptomatiques par le biais d'une prise de sang : dans ce bilan la numération de formule sanguine **(NFS)** comptabilise les cellules circulantes du sang que sont **globules rouges** et **globules blancs**.
Une diminution des globules rouges (anémie) par rapport à un nombre de référence accompagnée de fatigue peut être le risque d'un saignement (par exemple digestif à explorer ou traiter), d'une insuffisance de « fabrication » de ces cellules qui transportent l'oxygène vers nos tissus ou d'une carence en fer (précisée par le dosage de la ferritine). À contrario l'augmentation du nombre de ces globules rouges (ou polyglobulie) révèle une maladie génétique pourvoyeuse d'obstruction des vaisseaux veineux ou phlébites qu'il faudra prévenir. Le dosage de l'hémoglobine est un bon index de la capacité d'oxygénation.

À côté des globules rouges ou hématies, les globules blancs sont des bons voyants de notre système de défense immunitaire. Les globules blancs polynucléaires neutrophiles sont spécialisés dans la lutte contre les infections bactériennes, donc leur augmentation doit faire rechercher une infection : abcès dentaire, sinusite microbienne, otite, angine, rhinopharyngite… D'autres populations de globules blancs, les lymphocytes, sont augmentés lors des infections virales ou pour les globules blancs éosinophiles, l'augmentation est signe d'allergies ou de parasites…

Les **plaquettes** complètent la numération de formule sanguine (NFS). Elles interviennent dans l'arrêt des hémorragies et leur nombre est compris entre 150 000 à 400 000 par millimètre cube de sang.
Les globules rouges varient en nombre selon l'âge et le sexe : entre 4 à 5 millions/mm3, et les globules blancs se situent entre 4 000 à 11 000/mm3. En dehors de ces valeurs, des pathologies doivent être recherchées comme les leucémies.
Souvent associées à la NFS, la VS : **vitesse de sédimentation** et la **CRP** (C Reactiv Protéine) testent toutes les deux l'inflammation. Normalement le taux de CRP est inférieur à 100.
Après hémogramme et dans la même prise de sang, la **glycémie** à jeun sera recherchée. Elle permet de dépister un pré-diabète ou un diabète avéré. Le taux du sucre dans le sang (glycémie) est compris entre 0,70 à 1,10 g /litre. On parle de diabète si le taux dépasse 1,26 g/l avec les répercussions à prévoir sur les petits vaisseaux comme ceux de la rétine, des reins, du système nerveux. Régime et traitement sont à prévoir pour éviter les complications.
L'hypoglycémie peut être retrouvée avec une glycémie < 0,70 g/l. En cas de diabète le suivi glycémique sera régulé avec des marqueurs plus spécifiques dont l'hémoglobine glyquée.
Les lipides sanguins seront évalués par les dosages du **cholestérol** total, du « mauvais » ou LDL et du « bon » ou HDL.
Le LDL cholestérol se dépose à l'intérieur des parois artérielles jusqu'à les obstruer générant des accidents cardiovasculaires : infarctus du myocarde, artérite par exemple…
La valeur maximale du cholestérol doit être inférieure ou égale à 2 g/l.
L'autre lipide dosé est représenté par les **triglycérides** qui ne doivent pas dépasser 1,50 g/l. Au-dessus ils sont stockés sous forme de graisse abdominale. Ils reflètent la surconsommation des sucres et de l'alcool.
Dans la même prise de sang seront dosés :
Pour la fonction hépatique les **transaminases** SGOT ou les gammas qui s'élèvent quand la cellule hépatique est endommagées.
Pour la fonction rénale, la **créatinine** doit être comprise entre 6 à 12 mg/l chez l'homme, 4 à 10 mg/l chez la femme ; lorsqu'elle augmente c'est le plus souvent une altération de la fonction rénale.
L'uricémie, qui doit être comprise entre 40 et 60 mg/l, s'élève en cas de consommation excessive de viandes jeunes, charcuterie, et aliments riches en purine.
Les cristaux d'acide urique en excès provoquent des calculs rénaux mais aussi des atteintes articulaires, des crises de goutte.
L'ionogramme sanguin va doser le sodium, le potassium, le chlore, le calcium et le magnésium présent dans le sang à des valeurs bien définies, on l'associe à leur dosage urinaire.

Les marqueurs de la prostate ou **PSA** permettent le suivi d'une hypertrophie prostatique.
Les dosages hormonaux :
1) **TSH T4** renseignent sur le fonctionnement de l'hypophyse et de la thyroïde.
2) **Œstrogène et progestérone** vont permettre si nécessaire de mettre en route ou de suivre une hormonothérapie substitutive.
Lors du passage au laboratoire d'analyse toujours prescrite par le médecin référent, l'analyse des **urines** permet de dépister une protéinurie témoin d'une défaillance de la fonction rénale, une glycosurie en cas de début de diabète, parfois des globules rouges (hématurie) ou des globules blancs (leucocyturie) révélateur d'une pathologie insoupçonnée à explorer.
Munie de ces tests biologiques de routine, une consultation avec le médecin référent s'impose pour un examen adapté à chacun. Les sportifs ou futurs sportifs envisageront un bilan cardiovasculaire.

● **Docteur Jean-Pierre Donne**

Mutuelle Air France : résultats et perspectives

En 2018 et en 2019, notre mutuelle Air France a enregistré de très bons résultats. Elle a donné globalement une très grande satisfaction aux adhérents. Et elle a de bons atouts pour continuer ainsi.

Le domaine de la santé et de la prévention est en forte évolution au plan national.
Notamment, la question de l'accès aux soins s'est imposée comme un sujet important dans le récent débat national. Ce n'est pas habituel en France. Le bureau de la mutuelle a d'ailleurs bénéficié d'une information permanente de qualité de la part de Sylvain Denis, personnellement engagé à ce niveau national.

Il semble probable que la télémédecine et le regroupement des spécialités dans des « maisons de santé » pourront apporter des améliorations. La mutuelle s'est déjà engagée dans cette voie avec MédecinDirect. Le Dr Jean-Pierre Donne nous a informés de la présence dans Paris du Centre Médical International, excellent exemple d'amélioration de l'accès aux soins.

Deux chiffres pour nous rappeler que l'essentiel des 200 milliards de dépenses de santé reste assuré en France par la Sécurité sociale : elle en supporte plus des 3/4 dont toutes les plus lourdes. Environ 8 % reste directement à la charge du patient. Mais ce pourcentage en augmentation reste difficile à supporter pour certains.

Enfin, dans la très forte évolution du monde de l'assurance santé et des mutuelles, la MNPAF a certainement fait le bon choix en intégrant le groupe MACIF. Avec le groupe AESIO pour partenaire, MACIF devrait devenir le 2e groupe français en Santé Prévoyance. Dans cet ensemble, notre mutuelle en bonne santé financière et avec un bon modèle de gouvernance, paraît bien à l'abri. Elle conserve son autonomie de décision pour les cotisations et les garanties. Elle a beaucoup d'atouts pour continuer à se développer avec des entreprises liées au transport ou au voyage et pour parvenir ainsi à maintenir un bon équilibre entre générations.

Dépassements d'honoraires : le sujet qui fâche.
Le plus « irritant » des sujets d'insatisfaction, notamment pour les retraités, reste la limitation des remboursements de dépassements d'honoraires, depuis l'obligation faite en 2017 aux mutuelles signataires du contrat responsable.

Pourquoi ces dépassements d'honoraires ont-ils augmenté en importance ?
À mi-chemin des systèmes de santé américain et anglais, le patient français conserve le choix de son praticien et le médecin conserve, lui, sa liberté « maîtrisée » de tarification.
Les 220 000 médecins exercent dans l'un des trois secteurs définis par la Sécurité sociale :

- secteur 1 : tarif imposé. Liberté du choix pour le patient.
- secteur 2. OPTAM : (Option Pratique TArifaire Maîtrisé) pour les médecins du secteur 2.
Leurs tarifs moyens sur l'année doivent respecter un plafond fixé. Le patient a tout à fait le « droit » de minimiser son reste à charge.
- secteur 2. Non OPTAM : le tarif peut être très élevé. Malheureusement c'est le cas pour la plupart des chirurgiens. Double peine : les remboursements de mutuelles sont réglementairement plus limités.
- secteur 3 : ni limite de tarif, ni remboursement.

Comment y faire face ?
Vérifier sur Ameli (**www.ameli.fr**) le secteur de vos médecins et leurs tarifs moyens (secteur 2).

Vous pouvez aussi souscrire, avant fin novembre chaque année, à PASS Santé qui est une assurance surcomplémentaire non responsable, mise en place par la MNPAF à la demande d'environ 10 % de ses adhérents. Rien d'obligatoire : la mutuelle n'a l'intention que d'équilibrer économiquement cette assurance contre les dépassements excessifs. Elle peut ainsi mieux protéger l'adhérent intéressé, notamment en cas d'intervention chirurgicale onéreuse et non choisie.

Pour les dépenses peu prises en charge par la SS (dentaire, optique et audio), les nouveaux produits zéro reste à charge) peuvent apporter une bonne solution. C'est le travail engagé sur les 2 ou 3 prochaines années. C'est Jean Chassaing qui représentera l'ARAF dans la commission « Innovation Produits », créée par la mutuelle pour adapter ses garanties en conséquence.

Comme tous les deux ans, une enquête par internet a permis de mesurer la grande satisfaction des adhérents.

Les retraités ont démontré une fois de plus leur motivation pour la mutuelle en participant proportionnellement plus que les actifs et en témoignant une plus grande satisfaction.

L'enquête s'est efforcée de distinguer la satisfaction liée à la qualité de service ressentie, qui avec 86 % se classe dans les bons résultats, de celle du bon respect des garanties souscrites.

Sur l'appréciation des garanties, outre la limitation des remboursements de dépassements d'honoraires, sont toujours négativement ressentis les restes à charges élevés sur le dentaire et l'optique. Dans ces deux secteurs et dans celui des audio-prothèses, la mise en place progressive de la politique « 100 % santé » et des produits « zéro reste à charge » est une opportunité pour mieux satisfaire les adhérents, sans augmentation de cotisation.

Une très grande satisfaction a été exprimée pour les nouveaux services proposés par la mutuelle : Médecin Direct ; assistance IMA ; actions de prévention. Un tiers environ des adhérents y ont recours. Pour utiliser facilement ces nouveaux services, pensez à vous y inscrire gratuitement à l'avance.

La gestion prudente et équilibrée de MNPAF
L'objectif économique reste d'équilibrer les comptes avec un résultat le plus proche possible de zéro. Viser l'équilibre est rendu possible grâce aux très solides réserves financières constituées, qui représentent 300 % des recettes annuelles contre 200 % recommandées et 120 % obligatoires.

Pourquoi donc un excédent depuis deux ans ? :
Trois bonnes raisons et deux moins bonnes.

Commençons par les moins bonnes :
En 2018 : le traitement des dossiers et des prises en charge n'a pas été aussi rapide. Des corrections ont été financées en 2019 pour retrouver une meilleure qualité de service.
Peut être aussi, la baisse sans fin des résultats financiers du placement des réserves a-t-elle forcé à une trop grande prudence de gestion.

De plus de 2 M€ il y a deux ans, les résultats financiers ont été réduits à 0,9 M€ en 2018.

Des décisions ont été prises pour diversifier et améliorer le rendement de ces placements financiers. Le conseil financier, présidé par Michel Lecalot, y a beaucoup participé.

Les trois bonnes raisons :
Une maîtrise continue des frais de gestion qui, à 8 %, sont les plus faibles du marché.
Une intégration réussie dans le groupe MACIF, en limitant les coûts et en obtenant certaines économies d'échelle.

Enfin peut-être la meilleure raison de toutes : une population assurée qui apparaît en meilleure santé que la moyenne avec moins de dépenses par personne protégée que l'ensemble des mutuelles (FNMF).

L'ARAF a continué à jouer un rôle essentiel dans ce bon fonctionnement de la mutuelle.
Le comité d'audit présidé par Jacques Bazin a veillé attentivement au strict respect des réglementations.
Le budget alloué au fonds social, présidé par Jean-Pierre Bordet, a été augmenté de 50 000 à 75 000 €, pour répondre à une augmentation de la demande avec Hop, Transavia et Joon. D'une cinquantaine en 2016, les aides accordées sont passées à 72 en 2018, avec une part croissante en volume en faveur des handicapés.

Le renouvellement par tiers du conseil d'administration tous les deux ans facilitera la relève de nos représentants. Françoise Martin a été réélue pour six ans et l'an prochain au moins deux nouveaux candidat(e)s ARAF seront présenté(e)s.

Notre mutuelle est donc dans d'excellentes conditions pour respecter les engagements pris par la mutualité française, à savoir : la mise en place dans ses garanties des nouveaux produits à zéro reste à charge sans augmentation de cotisation.

Déjà pour la très grande part de ses adhérents, la mutuelle permettait d'obtenir le zéro reste à charge pour les prestations courantes. Avec l'aide du réseau de soins Santéclair, les adhérents devront être rassurés sur la qualité des nouveaux produits proposés. Dès lors, pourquoi choisir de payer plus cher sans obligation médicale de recours à des prestations et techniques plus spécifiques ?

● **Alain Bardi**

IMA - Les garanties d'assistance

Depuis le 1er janvier 2016, la mutuelle Air France met à votre disposition des prestations d'assistance souscrites auprès d'Inter Mutuelles Assistance (IMA).

IMPORTANT : pour bénéficier de la prestation IMA : hospitalisation de + 2 jours programmée ou non / immobilisation de + 5 jours liée à un accident ou à une maladie soudaine ou imprévisible.

Pour joindre IMA, composez le 05 49 76 97 24
7 jours/7 - 24 heures sur 24.

INTER MUTUELLES ASSISTANCE

LE CFA des métiers de l'aérien

Depuis son origine, Air France a eu à cœur de former ses personnels aux métiers de l'aérien, via l'apprentissage, leur donnant une formation diplômante reconnue par tous les acteurs du marché. Cette longue histoire, souvent évoquée dans PRÉSENCE, nous a conduits de Vilgénis à Toussus-le-Noble (78) et aujourd'hui à Bonneuil-en-France (95).

Vilgénis, vue aérienne : les chalets de l'école technique à droite

C'est avec les témoins d'hier, Dominique Ottello et Jean-Claude Le Berre, et les acteurs d'aujourd'hui, en la personne de Muriel Caristan, déléguée générale de l'AFMAé et directrice du CFA, que nous avons reconstitué le passé et vous présentons le CFA des métiers de l'aérien d'aujourd'hui.

Vilgénis en 1946

Après la seconde guerre mondiale, l'état confie à Air France le soin de sélectionner, de former et d'entraîner les personnels de navigation et d'exploitation aéronautique. Les écoles d'apprentissage de Marignane, de Toulouse et du Bourget sont réunies sur le domaine de Vilgénis, propriété d'AF depuis 1946. À la rentrée scolaire 1946, des apprentis qui avaient déjà reçu une année de formation, viennent en région parisienne pour constituer une promotion de deuxième année (la première promotion d'Arpètes de Vilgénis est sortie en 1948). L'École Technique de Vilgénis, ouverte officiellement le 22 janvier 1948 par le sous-secrétaire d'État à l'enseignement technique, jouit du statut d'école privée sous contrat avec l'État.
Le recrutement s'effectue sur concours : niveau BEPC exigé, limite d'âge 15 ans, ouvert uniquement aux garçons, avec internat obligatoire.

Un recrutement en 3e année est possible sur concours, pour les élèves justifiant d'un brevet professionnel ou d'un diplôme des ENP (écoles nationales professionnelles).

Chaque promotion de 60 élèves forme des jeunes pour devenir :
- électriciens (et pour quelques élus une 4e année pour devenir radio)
- mécaniciens moteurs ou cellules.

Le contrat d'apprentissage signé avec Air France est de 3 ou 4 ans selon la spécialité et se conclue par l'obtention d'un CAP dans la spécialité enseignée, suivie de l'examen Air France de fin d'apprentissage et d'un essai d'embauche dans les services de la Direction du matériel.

Le « centre d'instruction de Vilgénis » (C.I.V.) est créé le 1er mai 1949

Jean-Louis Rattier devient le premier chef du centre de Vilgénis et de l'école technique ; il y restera jusqu'en 1955.

La dernière promotion des apprentis d'Air France sort en 1997 (promotion 1994-1997).

Ainsi, depuis sa création, 3 188 jeunes apprentis seront allés au terme de l'apprentissage à Vilgénis.

L'AFMAé « association pour la formation aux métiers de l'aérien »

est créée en janvier 1996 par Air France, ADP, la FNAM (fédération nationale de l'aviation marchande) et le GIFAS (groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales).
Elle regroupe, dès l'origine, un certain nombre d'entreprises et d'organismes qui leur sont liés : industriels et équipementiers, entreprises du transport aérien dont Air France (A.F.I.), entreprises du voyage : Air Littoral, Corsair, Jet Tours…, et a son siège à Vilgénis.

Martine Michelland-Bidegain est alors déléguée générale formation et organisation.
Christine Briche, DRH de la Direction générale industrielle d'Air France est nommée présidente de l'AFMAé.

Dès le départ, les 4 acteurs sont d'accord pour redéfinir les besoins en compétences nouvelles et deviennent précurseurs pour poursuivre la formation technique au sein de l'école mais aussi innover dans les formations tertiaires pour les métiers de services : vente et accueil dans les transports.

Mécanicien moteur

En 2008, Air France dont le soutien était prépondérant, se désengage progressivement de Vilgénis et aide l'AFMAé à assurer son propre développement en transférant son plateau technique à 15 kms à Toussus-le-Noble, dans deux hangars proches. Très vite y sera développé par l'AFMAé l'aéroclub Camille George Jousse, ce qui est un plus pour de futurs mécaniciens aéronautiques.

Par ailleurs, dès septembre 2001, sur sollicitation de Thalès Universités, AFMAé s'est associée au projet d'implantation d'un centre de formation aéronautique en proximité du Bourget (Bonneuil-en-France) : la formation initiale en apprentissage y est assurée par AFMAé et la formation continue par Thalès Universités.

Deux sites de formation coexistent alors :
- l'un au sud de Paris, à Vilgénis (Air France) ; le site de Toussus-le-Noble participe à la formation des filières techniques ;
- l'autre au nord de Paris à Bonneuil-en-France, dit site du Bourget (Thalès).

Le CFA assure alors les formations suivantes :
- **Domaine technique :**
  - mécanicien aéronef système cellule
  - mécanicien aéronef système avionique
  - mécanicien aérostructure.

Apprentis autour de la « crevette AF »

Le plateau technique de Toussus-le-Noble

La formation en alternance s'échelonne sur deux ans, 18 semaines au CFA, les autres semaines en entreprise.
- **Domaine des services :**
  - agent d'escale
  - agent de vente.

Mais, en septembre 2008, à la suite de la perte de marchés et d'une baisse d'activité, Thalès se désengage du site de Bonneuil et laisse AFMAé en pleine gestion du site. Le poids des charges amènera AFMAé à se replier un an plus tard sur le seul hangar, dans lequel sont installés des « algécos », puis à fermer le site de Bonneuil en 2012, avec toutefois l'intention ferme d'y revenir.
Dès 2011 se posait en effet la question de l'éloignement du site de Vilgénis de Roissy, où se développe toute l'activité de transport et de maintenance et qui représente 80 % des besoins des entreprises des secteurs aérien, aéroportuaire et aéronautique.

PNC en alternance : innovation fin 2016

Pour la première fois est envisagée une formation en alternance d'hôtesses et de stewards, pour l'obtention, après le CCA (cabin crew attestation), d'un CQP (certificat de qualification professionnelle). Après une première promotion de 32 alternants, AFMAé a formé à ce jour 4 promotions de 250 alternants environ.

L'AFMAé aujourd'hui

Le président de l'AFMAé est Guy Tardieu, qui occupa plusieurs postes au niveau de la Direction générale d'Air France et fut directeur de Cabinet et des Relations Extérieures auprès de la Présidence d'Air France.

La déléguée générale de l'AFMAé et directrice du CFA des métiers de l'aérien est Muriel Caristan, ingénieure Centrale Paris 1983, qui a occupé alternativement depuis plus de 30 ans, des fonctions stratégiques et opérationnelles au sein d'Air France.

L'équipe de formation est constituée d'une quinzaine de permanents pour les formations techniques et l'enseignement général, et d'un nombre variable de vacataires expérimentés qui interviennent pour la gestion de la relation client (accueil dans les transports et PNC). L'ensemble des personnels représente environ 60 équivalents temps plein.

Le CFA de Vilgénis ferme cette année

- 2019 : Redéploiement territorial en Île-de-France pour la prochaine rentrée scolaire :
  - Sur le site nord à Bonneuil-en-France (95) ;

- nouvelle construction d'un bâtiment d'une surface de 8 000 m², livrable en juin 2019 ;
- réhabilitation de l'ancien hangar-avion (1 900 m²) livrable en mars 2019 ;

• Sur le site sud de Toussus-le-Noble (78), en cours de réhabilitation et d'agrandissement, avec l'adjonction d'un 3e bâtiment, continuera à former des apprenants des filières techniques.

Formations proposées :

a) Mécanicien aéro

- Bac pro aéronautique (2 ans en alternance)
- option systèmes : mécaniques, hydrauliques, pneumatiques
- option avionique : systèmes électriques et électroniques, dédiés au pilotage, à la navigation, à la liaison au sol
- option structure : métalliques ou composites.

b) Technicien aéro

- mention complémentaire en 1 an
- BTS aéro en 2 ans.

c) Gestion de la relation client

- mention complémentaire accueil dans les transports (1 an en alternance)
- pour devenir agent d'escale
- CQP PNC hôtesse/steward (1 an en alternance).

Rentrée 2019

Une évolution significative du nombre d'apprenants est à noter depuis 2014.

Toussus assurera la formation des Bac pro systèmes et des BTS.

Site de Bonneuil-en-France

Bonneuil assurera les formations techniques des Bac pro (à compter de la 1re et de la terminale) pour les 3 options systèmes, avionique, structure :

- la mention complémentaire 1 an après le Bac
- le BTS 2 ans après le Bac pro
- et toutes les formations du tertiaire.

Les deux sites totalement rénovés, agrandis ou construits, porteront désormais l'appellation suivante :

Au sud : Paris Versailles Saclay, sur le site de Toussus-le-Noble.

Au nord : Paris Le Bourget, sur le site de Bonneuil-en-France.

La rentrée de 2018 était la dernière à Vilgénis, une page de notre histoire se tourne. Le déménagement est prévu fin juillet et les locaux doivent être rendus à Air France pour le 20 septembre : le département de l'Essonne a racheté le terrain et devrait y créer son 101e collège.

« Mais fi de la nostalgie : avec le futur site de Bonneuil-en-France et la finalisation du projet d'autonomisation à Toussus-le-Noble, l'avenir s'annonce excitant pour le CFA des métiers de l'aérien » nous dit Muriel Caristan, que nous remercions du temps qu'elle a bien voulu nous accorder pour faire ce point.

Formations	2014	2015	2016	2017	2018	Prévision 2019
Bac pro AÉRO	140	234	234	244	265	321
MC AÉRO	37	26	34	34	37	48
BTS AÉRO	76	83	83	92	86	90
MC AT	129	139	166	156	193	240
CQP PNC	0	0	265	191	261	250
Total	**382**	**482**	**782**	**717**	**842**	**949**

Formations « gestion de la relation client »

Rendez-vous à la prochaine rentrée !

contact@cfa-afmae.fr
www.afmae.fr
"september 2019: we move ! Join us at Le Bourget."

● Propos recueillis par Annie Bressange avec l'étroite collaboration de Jean-Claude Le Berre

Air France actualités

Nomination

Janet Dekker est nommée directrice générale adjointe Ressources Humaines du groupe AF-KLM à compter du 13 mai 2019, membre du comité exécutif du groupe, rapportant directement à Benjamin Smith qui lui a confié *« la mission de développer une vision partagée et transversale sur la gestion des talents pour le groupe, en encourageant notamment les mobilités au sein du groupe »*.

Accords

- AF, KLM et Virgin Atlantic lancent leur partage de codes : 24 routes supplémentaires pour nos clients, au départ de 5 aéroports au Royaume Uni vers l'Amérique du nord, depuis Paris et Amsterdam via Londres ou Manchester.
C'est une étape majeure de la concrétisation de la joint-venture transatlantique étendue avec Delta et Virgin Atlantic.
- AF et KLM avec Sky Express : accord de commercialisation avec la compagnie aérienne régionale grecque pour renforcer la coopération entre Paris, Amsterdam et les îles grecques : 24 destinations en continuation d'Athènes.

Évolution produit

Cocktail signature par l'hôtel Lancaster-Paris en cabine Business :

c'est une création imaginée par la chef barmaid de cet hôtel 5 étoiles, proposée en apéritif à nos clients sur tous les vols LC de la compagnie.

Participation AF

Paris - San Francisco - Paris : 2 vols événementiels aux couleurs de l'arc-en-ciel, programmés fin juin entre ces deux villes, avec une vente caritative d'objets à bord, dont les recettes seront versées à l'association nationale « Le Refuge » ; opération réalisée en partenariat AF et sa Fondation, pour l'inclusion et la diversité, à l'occasion de la Gay Pride et de la « Marche des Fiertés LGBT ».

En soutien à la reconstruction de Notre Dame de Paris, Benjamin Smith a annoncé dès le 16 avril, qu'Air France assurera le transport gratuit de tous les acteurs officiels qui participeront à la reconstruction de la cathédrale.

UN PORTEFEUILLE DE MARQUES SIMPLIFIÉ

Entre l'intégration de Joon par la compagnie et le retour de la présence de la marque Air France sur le marché domestique, le Groupe simplifie son portefeuille de marques afin d'apporter davantage de cohérence et de lisibilité à son offre commerciale.

PROGRAMME ÉTÉ 2019
MOYEN ET LONG-COURRIERS

- Fréquences opérées par le groupe Air France au départ de Paris-CDG, Paris-Orly et province
- Fréquences opérées en partage de codes avec Air France
- Fréquences opérées par Transavia au départ de Paris-Orly, Lyon et Nantes

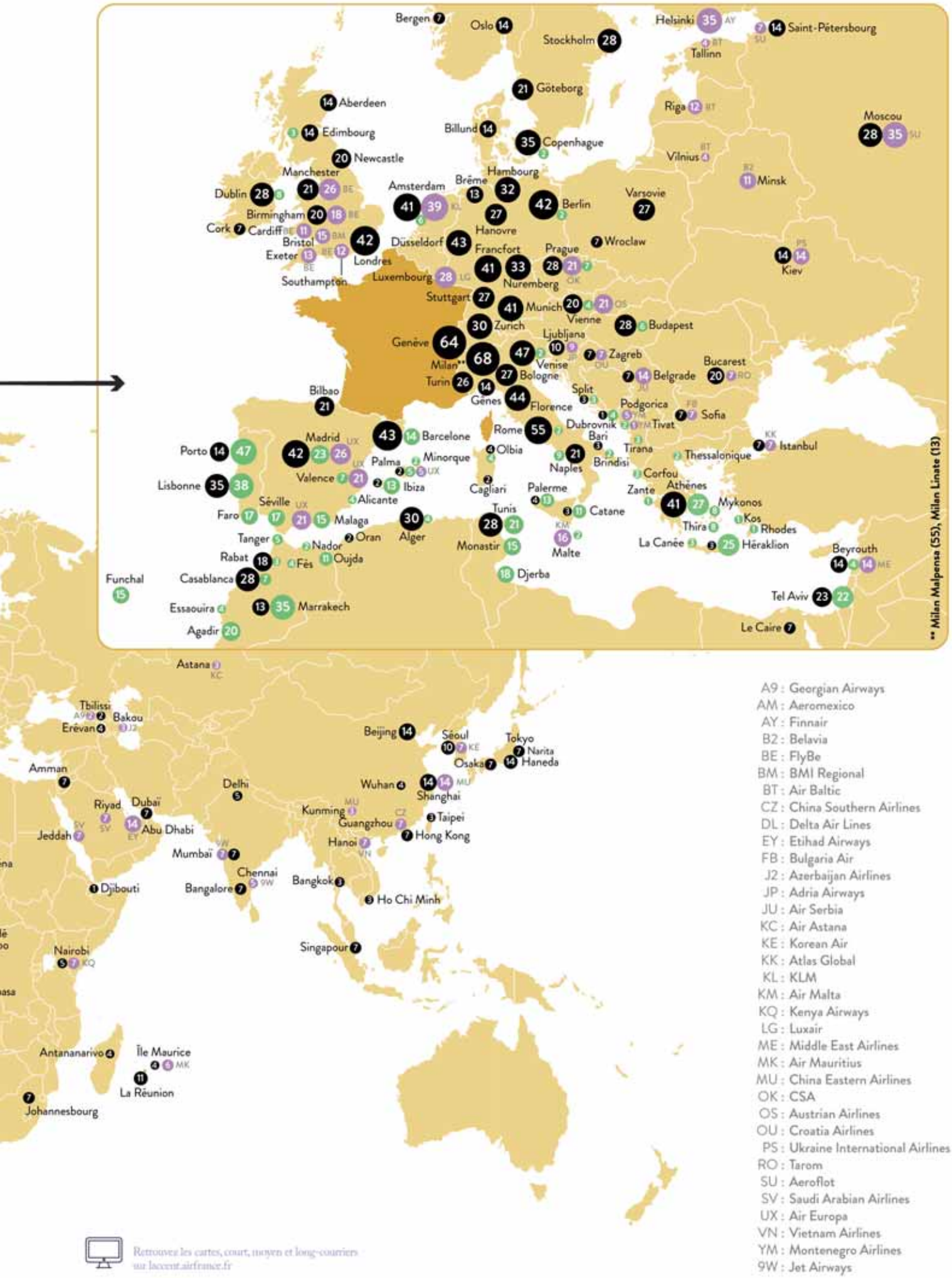

A9 : Georgian Airways
AM : Aeromexico
AY : Finnair
B2 : Belavia
BE : FlyBe
BM : BMI Regional
BT : Air Baltic
CZ : China Southern Airlines
DL : Delta Air Lines
EY : Etihad Airways
FB : Bulgaria Air
J2 : Azerbaijan Airlines
JP : Adria Airways
JU : Air Serbia
KC : Air Astana
KE : Korean Air
KK : Atlas Global
KL : KLM
KM : Air Malta
KQ : Kenya Airways
LG : Luxair
ME : Middle East Airlines
MK : Air Mauritius
MU : China Eastern Airlines
OK : CSA
OS : Austrian Airlines
OU : Croatia Airlines
PS : Ukraine International Airlines
RO : Tarom
SU : Aeroflot
SV : Saudi Arabian Airlines
UX : Air Europa
VN : Vietnam Airlines
YM : Montenegro Airlines
9W : Jet Airways

Retrouvez les cartes, court, moyen et long-courriers sur laccent.airfrance.fr

Une hôtesse de la TWA prisonnière de guerre au Caire en 1956 !

Suzanne de Padova, ancienne hôtesse à TWA et épouse d'un agent AF du fret, nous confie comment tout l'équipage s'est retrouvé au centre du conflit lors des événements de Suez en octobre et novembre 1956. Le colonel Nasser a décidé de nationaliser le canal, la France, la Grande-Bretagne et Israël déclarent la guerre à l'Égypte…

Alors que nous venons à peine d'arriver au Caire, après avoir fait escale à Rome et à Athènes, trajet habituel pour ce vol de la TWA qui relie Paris à Ceylan, nous apprenons brutalement que l'aéroport est fermé et qu'une guerre est déclarée entre l'Égypte, Israël et la France.

Bien que faisant partie d'une compagnie américaine, l'équipage est constitué de Français et d'Américains. J'avais été engagée à l'époque pour mon excellent niveau d'anglais et au départ d'Orly, nous desservons le Moyen Orient et l'Asie en Super Constellation.
Pour l'heure, nous sommes considérés comme des ennemis, tout comme les ressortissants britanniques et israéliens dont les pays sont aussi impliqués dans le conflit. Nos passeports sont alors confisqués. Nous ne sommes donc plus libres de nos mouvements et même assignés à résidence sous surveillance, dans l'hôtel Héliopolis Palace qui se trouve près de l'aéroport.
Le soir même, l'aéroport est bombardé par des tirs français et israéliens. Nous passons la nuit allongés par terre dans les couloirs de l'hôtel afin de nous protéger des bombes.
J'avoue que nous étions épouvantés et impuissants devant les dangers de la situation.
Le lendemain, on nous transfère en convoi à Alexandrie. Le port est à feu et à sang, les gens se battent dans les rues à coups de cravache ou de fouet, il y a des cris partout, le chaos est indescriptible et s'ajoute à notre confusion.
Seuls les membres d'équipage américains sont autorisés à quitter l'Égypte par bateau. Avant de partir, un de nos collègues nous donne tout son argent avant de nous laisser à notre sort incertain.

Notre installation à Alexandrie s'organise. Dès le lendemain, les émeutes s'apaisent un peu et on nous transfère à l'hôtel Cecil qui donne sur la baie. Nous y resterons un mois, c'est-à-dire pendant presque toute la durée du conflit. Nous n'avons aucun contact avec les autorités françaises, plus occupées à gérer le conflit qu'à veiller sur les quelques hôtesses françaises faites prisonnières dans des circonstances fortuites.

On nous traite bien, même si nous sommes sous surveillance et parquées dans deux chambres dont une grande qui attirait beaucoup de visiteurs. Parfois un individu pas très sympathique, armé d'une cravache, fait irruption dans notre chambre alors que nous sommes couchées. Espion, ou geôlier ? Il nous observe et écoute nos conversations…

Un jour, pour nous faire prendre l'air, on nous emmène faire le tour d'Alexandrie. Le chauffeur se trompe d'itinéraire et nous conduit dans des installations militaires. Visiblement, ce n'était pas un endroit où l'on devait aller !

Une autre fois, on nous a conduites dans la rue pour nous faire faire des cartes d'identités arabes… Dès que les passants ont su qui on était, ils nous ont bousculées et crié dessus. On nous traitait comme des prisonniers, nous devions obéir.

Nous ne comprenons pas ce que les Égyptiens veulent faire de nous. Nous passons ainsi toute une journée dans une école sans rien à manger.

Ce sont deux collègues égyptiens de la TWA qui nous surveillent. Ils sont très gentils et désolés de cette situation. L'un d'entre eux, plaidant certainement notre cause, s'est fait gifler devant tout le monde.

Le temps passe très lentement dans notre prison-hôtel. Nous jouons aux cartes, c'est ainsi que j'apprends à jouer au bridge ! Nous ne savons rien de ce qui se passe au dehors. L'équipage anglais de la British Airways élabore des plans pour s'évader, ils n'en feront rien, mais échafauder des plans c'est déjà être dehors !

Par magie, la poste fonctionne et du courrier nous arrive qui émane de nos collègues de la TWA. Ils nous soutiennent beaucoup. Notamment un délégué du personnel de TWA, Robert de Padova qui, énergiquement, se démène comme il peut pour nous sortir de là.
Les lettres sont évidemment censurées après être passées de mains en mains et déposées devant la porte de notre chambre. Moins agréables sont les petits cercueils au nom de Guy Mollet qui sont aussi laissés en évidence, pour nous intimider.

Finalement en novembre 1956, nous sommes libérées sur ordre de Nasser.
Comme l'aéroport est encore fermé et bien endommagé, nous rentrons par bateau. Cette croisière forcée nous amène d'Alexandrie à Athènes, en passant par Beyrouth qui est aussi sous les bombardements…
Nous sommes mieux traitées à bord que les Israéliens, eux aussi expulsés et dépouillés de tout.

Alors qu'on nous a octroyé des cabines, eux dorment sur le pont du bateau et sont sans nourriture. Nous leur apportons ce que nous pouvons de nos provisions. En temps de guerre, la solidarité existe, tout le monde fait de son mieux pour s'entraider. Nous sommes dans le même bateau !

Sur le quai du Pirée nous attendent nos familles immensément soulagées de nous voir arriver vivantes.

En tant que personnel de bord d'une compagnie aérienne, nous sommes entraînées à garder notre calme et à faire face aux situations inhabituelles. Cela a sûrement joué en notre faveur car nous n'avons jamais sombré dans la dépression et nous gardions espoir. Nous étions des prisonniers de guerre dignes et solidaires.
Me voici à l'aube de mes 87 ans et je garde toujours en mémoire ces journées affreuses où le pire pouvait arriver à tout moment.
C'est le meilleur qui se passa pour moi ensuite car j'ai épousé ce délégué du personnel qui s'était tant démené pour nous. Bob de Padova a rejoint le fret d'Air France en 1957. Nous sommes restés mariés de nombreuses années avec bonheur, jusqu'à ce qu'il nous quitte l'année dernière.

● Propos recueillis par Isabelle de Ponsay

L'odyssée de l'équipe d'Air France du Caire

La prise de contrôle du canal par Nasser a eu également un impact important pour les équipes d'Air France basées au Caire. Compte tenu de l'importance de l'escale du Caire sur la route de l'Extrême-Orient, la représentation d'Air France était importante. L'agence fut fermée et mise sous séquestre. Les ports et les aéroports étant fermés les agents et leurs familles prirent place dans un convoi formé par les Américains à destination d'Alexandrie, avant d'embarquer à bord d'un avion de la KLM en partance pour Rome.

Nos lecteurs peuvent consulter les témoignages sur cette période dans le France Aviation N°26 du mois de janvier 1957.

Nous avons extrait deux photos du retour à Orly des agents d'Air France et leurs familles :

Claude, Michel et Martine, les enfants de M. Georges Coulon, agent d'operations qualifié au Caire, sont accueillis à Orly.

Arrivée à Orly : de gauche à droite MM. Coulon, Bernard, Clerc, Reygondeau, Menut, Mlle Ronin, MM. Fieffé, Mazurier, Maris et Tonnelier.

M. Pierre MENUT nous raconte l'odyssée de l'équipe d'Air France du Caire

Claude, Michel et Martine, les enfants de M. Georges Coulon, agent d'opérations qualifié au Caire, sont accueillis à Orly

Le 29 novembre, à Orly, l'équipe d'Air France en Egypte, presque au complet, descendait de l'avion en provenance de Rome. Elle était accueillie, au nom de la Direction générale, par Mlle Jacqueline Ronin et M. Marcel Fieffé, de la Direction du Personnel, et M. Jean Marais, du Bureau des Représentants.

Cette arrivée marquait la fin d'une aventure pénible — sinon d'un cauchemar — liée directement à la crise de Suez : la fermeture et la mise sous séquestre de l'Agence de la Compagnie au Caire et des biens appartenant à ceux qui animaient cette représentation et à leurs familles.

Etant donné l'importance du l'escale du Caire, sur la route classique de l'Extrême-Orient, la Représentation d'Air France y était assez nombreuse. Voici quelle en était la composition :

EN VILLE :
Pierre Menut, représentant régional ; Joseph Lebédis, chef du C.A.C., et Robert Donat, chef du Service commercial ;

AU TERRAIN :
Roland Clerc, chef d'escale ; Jean Lhermy, agent d'opérations principal ; Georges Coulon, agent d'opérations qualifié ; Georges Tonnelier, chef de piste ; Christian Chaudun, chef du trafic ; Roger Lelaup et Serge Caramoeuvre, mécaniciens d'avions ;

DETACHES :
Jacques Mazurier, chef d'équipe, et Louis Bernard, mécanicien d'avions.

Fort heureusement, tous ces agents et leurs familles ont pu être rapatriés. Sans doute ont-il dû, en quittant Le Caire, abandonner à peu près tout ce qu'ils y possédaient, mais c'est là, si l'on peut dire, un moindre mal, si l'on met en balance les craintes justifiées que nous avons éprouvées à leur endroit pendant tout le temps de la crise et surtout depuis le déclenchement des opérations militaires le 30 octobre dernier !

★

Nous avons retrouvé, rue Marbeuf, réunis autour de leur chef P. Menut, la plupart des membres de l'équipe rapatriée. Occupés à remettre leurs papiers en ordre, à terminer leurs rapports ou à se préparer déjà pour de nouvelles missions, ils ont bien voulu toutefois — avec la plus grande simplicité — nous raconter leur odyssée.

De leur récit, il ressort tout d'abord que, tant que la situation fut normale, c'est-à-dire tant que la querelle franco-anglo-égyptienne n'eut pas dégénéré en conflit ouvert, la Représentation d'Air France au Caire n'eut pas à se plaindre des autorités locales. On peut même dire que ses relations avec la Direction de l'Aviation civile égyptienne étaient très bonnes. Le ministère de l'intérieur — c'est-à-dire la police — se montrait sans doute plus difficile à « manier ». Mais il n'y avait rien d'étonnant à cela dans un pays où sévissait la dictature militaire la plus ombrageuse.

Clientèle locale nombreuse, excellente et fidèle, formée en majorité d'hommes d'affaires, de touristes riches et de personnalités officielles. Air France était incontestablement, en Egypte, l'une des trois Compagnies les plus cotées, la plus sûre même, peut-on dire, si l'on tient compte de la fréquence des vols.

« Cette situation favorable se maintint, nous dit M. Menut, jusqu'à la saisie du canal de Suez par Nasser. Depuis ce jour, la clientèle diminua progressivement. Pour la bonne raison, d'abord que les visas de sortie étaient refusés aux Egyptiens et les visas d'entrée à beaucoup d'étrangers ; parce qu'une violente campagne antifrançaise détournait de nos avions les quelques voyageurs restant et parce qu'évidemment les officiels égyptiens devaient se rendre à l'étranger nous boycottaient totalement.

« Nous sentions bien sûr la crise s'aggraver sans cesse et, en collaboration très amicale, je tiens à le dire, avec mon collègue Bingham, représentant la B.O.A.C. au Caire, nous avions pris toutes les mesures nécessaires pour mettre nos familles à l'abri. Dès le mois d'août, nous avions évacué celles-ci hors d'Egypte et n'étions restés que 11 hommes pour assurer le service.

« Le crise ayant semblé s'atténuer vers la fin de septembre, quelques femmes et enfants nous avaient cependant rejoints et notre petit groupe se montait à 19 personnes quand, le 30 octobre, à 20 h. 30, éclata la nouvelle de l'ultimatum franco-anglais à l'Egypte, qui nous fut communiquée par M. Dardar, correspondant au Caire de l'A.F.P.

« Dans la soirée même, le Président des Français du Caire, M. Guysmard —, un homme et un ami remarquable qui nous a beaucoup aidés — nous prévenait que nous devions faire de petites valises contenant nos objets personnels parce que nous étions menacés d'arrestation.

« Nous ne fûmes pourtant pas arrêtés. Le 31, nous pûmes passer la journée à l'Agence (qui allait être mise sous séquestre immédiatement) à mettre les dossiers en ordre. Dans l'après-midi, nous reçûmes un télégramme de M. Lozeau, nous disant de quitter immédiatement Le Caire avec nos familles. C'était malheureusement impossible, les aérodromes et les ports étant déjà fermés.

« Le 1er novembre, nous pûmes tous cependant prendre place dans un convoi formé par les Américains et qui nous transporta tant bien que mal à Alexandrie où nous passâmes quelques jours dans deux hôtels successifs.

« Dans les jours qui suivirent, il fut pourtant possible à certains d'entre nous de retourner au Caire et même de nous installer chez moi en comptant en attendant les événements. Le dimanche 25 novembre, 7 d'entre nous purent s'embarquer sur un avion de « l'Alitalia » affrété par la Légation du Canada en Egypte. Enfin, après différentes péripéties, les 12 que nous étions trouvèrent des places à bord d'un avion de la K.L.M. en partance pour Rome. »

M. Menut, après nous avoir rapporté ces faits, nous a prié de mettre l'accent sur le magnifique esprit de groupe qui anima toute l'équipe pendant ces jours difficiles, sur les sentiments de camaraderie parfaite qui l'animèrent et sur le remarquable sang-froid de tous.

Il nous prie aussi de remercier de sa part les camarades de Lisbonne et de Francfort, grâce auxquels il put toujours rester en contact radio avec Paris. Il nous dit enfin, au nom de toute l'équipe du Caire, sa reconnaissance pour tous ceux qui l'aidèrent à surmonter de nombreuses difficultés, soit : M. Sapin, de la Swissair/Caire, et MM. du Windish-Grast et Kanz-Meyer, de la K.L.M. ; MM. Bonet et Augier, de la représentation de Rome, le Dr Abbas, du Caire, et le Dr Nazarian d'Alexandrie.

★

Ce n'est pas seulement en Egypte, mais dans la plupart des pays arabes que les conditions de travail des équipes d'Air France — déjà dures en temps normal — sont devenues, avec l'affaire de Suez, critiques. En Syrie, par exemple, avec laquelle, finalement, tout trafic aérien a été suspendu depuis le 27 octobre.

C'est ainsi que l'équipe d'Air France

Arrivée à Orly. De gauche à droite : MM. Coulon, Bernard, Clerc, Reygondeau, Menut, Mlle Ronin, MM. Fieffé, Mazurier, Maris et Tonnelier

à Damas, c'est-à-dire M. Jean Comparon, représentant local, et son chef d'escale Jacques Borde, a dû, de son côté, abandonner son poste. M. Jacques Borde est parti début novembre en confort à Istanbul par un passant désormais les longs-courriers vers l'Extrême-Orient.

M. Jean Comparon est resté à Beyrouth jusqu'à décembre dernier pour assurer de concert les problèmes soulevés par la cessation presque totale d'activité d'Air France en Syrie. Depuis son départ, les affaires avec la Syrie sont traitées directement de Beyrouth par la représentation régionale en Orient.

E. GUYON.

Racines d'avenir

Les années en… 9, riches en événements aéronautiques exceptionnels, contribuent au développement de la conquête de l'air et du transport aérien, mettant en évidence le chemin parcouru en un demi-siècle : 1909 premier voyage avec la traversée de la Manche, 1919 naissance de l'aviation commerciale, 1969 décollage du Concorde supersonique et du Boeing 747, géant du ciel, lancement du programme Airbus, sans oublier les premiers pas de l'homme sur la Lune. Redécouvrons ces années de référence, racines d'avenir…

✈ 1909, l'aviation décolle, les premiers succès se confirment : traversée de la Manche, salon de la locomotion aérienne, premier aérodrome de Port Aviation, engouement du public pour l'aviation naissante.

Les événements se précipitent, après les premiers balbutiements du début du siècle avec les frères Wright (1904), Alberto Santos Dumont (1907), Henri Farman effectue un vol circulaire en 1908, réussissant à revenir à son point de départ dans le champ de manœuvres d'Issy-les-Moulineaux. Le vol maîtrisé est un progrès par rapport aux « sauts de puce » des précédents pionniers.

Gravure des traversées de la Manche

La crédibilité de l'aviation se confirme : Louis Blériot traverse la Manche le 25 juillet 1919 avec son Blériot XI, l'Angleterre n'est plus une île isolée ! Des industriels se lancent dans la construction et commercialisation d'aéronefs. La première exposition internationale de locomotion aérienne a lieu au Grand Palais en septembre 1919, ce qui deviendra ensuite le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-le Bourget en 1909.

Salon de locomotion aérienne 1909

Le premier aérodrome constitué est inauguré à Port Aviation le 23 mai 1909, pour accueillir les aéronefs, former des pilotes, effectuer des présentations en vol en remportant des records de vitesse, d'altitude, de durée de vol. À travers toute la France, de nombreuses fêtes aériennes et semaines d'aviation sont organisées pour le plaisir de milliers de spectateurs passionnés par cette nouvelle activité sportive et acrobatique en plein ciel (voir **PRÉSENCE** ayant évoqué ces thèmes dans le passé).

✈ 1919, fin du conflit mondial, signature du traité de Versailles, l'avion se civilise, naissance de l'aviation commerciale.

Les avionneurs se reconvertissent en créant des compagnies de transport aérien, exploitant le parc avion disponible et les pilotes démobilisés. Dans un premier temps, l'objectif est le transport du courrier, les appareils monoplaces ou biplaces ayant une capacité d'emport limitée aux sacs postaux.

Suite à la signature du traité de Versailles, l'interdiction des vols civils est levée en août 1919, autorisant l'ouverture de liaisons aériennes. Dans ce contexte nouveau, Georges Clemenceau, président du conseil, impose la création d'un service de la navigation aérienne pour assurer la réglementation et la sécurité des vols.

En décembre 1918, l'industriel Pierre-Georges Latécoère avait déjà créé administrativement la **CEMA (Compagnie Espagne Maroc Algérie), appelée Lignes Latécoère,** pour acheminer le courrier vers le Maroc et ensuite Dakar. L'exploitation débuta en 1919 en reliant Toulouse à Rabat puis Casablanca.

La 1re compagnie aérienne en France avait été, en 1909, la **Compagnie générale transaérienne** effectuant des vols à la demande en ballon dirigeable Astra.

L'année 1919 voit la naissance de nombreuses compagnies françaises : la **C.M.A. (Compagnie des messageries aériennes)**, créée par les trois Louis (Louis Breguet, Louis Blériot et Louis Renault), exploite Lille puis Londres ; Fernand Lioré et Henri Olivier, constructeurs d'hydravions, fondent la **Société maritime de transports aériens** devenue « L'Aéronavale » qui relie le continent à la Corse en hydravion ; les frères Farman, Henry et Maurice, créent les Lignes Farman pour

© collection Musée AF

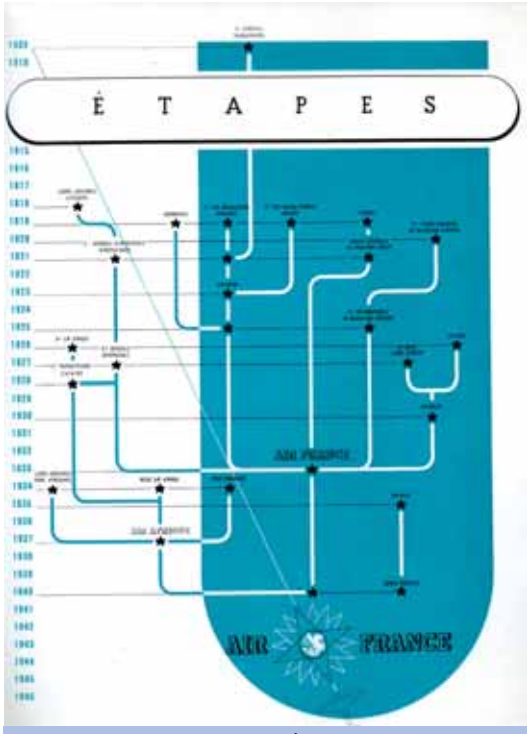

Les compagnies constitutives d'AF

© A. Brenet collection Musée AF

Gouache de A. Brenet - Farman Goliath, 1er avion de ligne, 12 passagers, Compagnie des grands express aériens sur la route Paris Londres

desservir l'Allemagne et la Scandinavie ; **C.G.E.A. (Compagnie des grands express aériens)** relie Paris à Londres. Ces entreprises débuteront pour la plupart leur exploitation en 1920. Au fil des ans, elles se regroupent progressivement sous les marques Air Orient, Air Union, CIDNA, SGTA pour constituer en 1933 la SECLA (Société centrale pour l'exploitation des lignes aériennes) qui deviendra Air France avec le rachat de l'Aéropostale en dépôt de bilan.

✈ Vol Farman Toussus-Londres Kenley, le 9 fevrier 1919

Un vol de démonstration est organisé par l'industriel Henry Farman avec un Farman Goliath F60, bombardier civilisé, pour transporter 12 passagers entre Toussus-le-Noble et la banlieue de Londres (Kenley). La libre circulation des avions civils n'étant pas encore autorisée, l'interdiction est contournée en effectuant un vol avec un avion portant la cocarde militaire et avec des passagers invités habillés en tenue militaire. Ce vol de démonstration, avec aux commandes Lucien Bossoutrot, pilote d'essai chez Farman puis chez Blériot, a permis de promouvoir les qualités de l'appareil, Farman étant un grand communicateur. Le traité de Versailles signé, nos amis anglais se précipiteront pour effectuer le 1er vol officiel et commercial entre Kenley et Toussus le 25 août 1919.

✈ Création de KLM le 7 octobre 1919

Albert Plesman fonde la **K.L.M.** (en néerlandais : Koninklijke luchtvaart maatschappij, compagnie royale d'aviation en français), compagnie la plus ancienne au monde et ayant conservé son nom d'origine.

Des hommes d'affaires néerlandais s'associent et apportent leur soutien financier. L'exploitation débute le 17 mai 1920 entre Croydon et Amsterdam. Le premier vol intercontinental a lieu le 1er octobre 1924 à destination de Batavia (Java, Indes orientales).

© collection Musée AF

Une des premières affiches de KLM

✈ 10 avril 1939, premier vol postal de nuit d'Air Bleu, permettant l'acheminent du courrier métropolitain à J+1

La compagnie Air Bleu créée en 1935 par Beppo de Massimi, Didier Daurat et Raymond Vanier, forts de leur expérience aux Lignes Latécoère/Aéropostale, inaugure la première ligne postale en vol de nuit avec un bimoteur Caudron Goéland reliant Le Bourget - Bordeaux - Pau. Le courrier était auparavant acheminé en vol de jour avec des monomoteurs Simoun. Désormais la Poste peut distribuer le courrier dès le lendemain de l'envoi. L'exploitation interrompue par la guerre sera reprise en 1945 par le Centre d'exploitation postale métropolitain AF, « la postale de nuit », avec de nouveau Didier Daurat et Raymond Vanier.

© collection Bernard Pourchet

Inauguration du 1er vol de nuit avec un Caudron Goéland

✈ 13 octobre 1949, création de l'Union aéromaritime de transports (UAT) par les Chargeurs réunis

La SATI (Société aérienne de transports internationaux), créée en 1948, se regroupe avec l'Aéromaritime fondée par les Chargeurs réunis en 1935, constituant l'UAT qui fusionnera avec TAI en 1963

© collection Amicale UTA

Affiche UTA

pour créer UTA (Union de transports aériens) rejoignant le groupe AF en 1990.

✈ 1949, la Direction du matériel s'industrialise inaugurant le Centre de révision moteurs de Courbevoie.

Dans l'ancienne usine Tanzani, la DM aménage des ateliers de révisions moteurs Wright des Constellations et Super G., auparavant envoyés chez le constructeur aux USA pour entretien. Ce développement industriel se poursuivra avec l'arrivée des Caravelles et B707, nécessitant des ateliers spécifiques en support entretien avions. De nos jours, AF Industries-KLM Engineering & Maintenance, est un des leaders mondiaux dans l'entretien des gros moteurs et équipements, accrédité par les constructeurs.

✈ 1959, la Caravelle : « *La rapide, la sûre, la douce Caravelle* » (Général de Gaulle) est mise en service par Air France

Le vol du prototype avait eu lieu le 27 mai 1955. Quatre ans après, le 6 mai 1969, la Caravelle Alsace effectue le premier vol commercial, Orly - Rome - Athènes - Istanbul.
Avec la mise en ligne du B707 l'année suivante, AF est équipée de la flotte la plus moderne au monde d'avions à réaction moyen et long-courrier.

Avec Caravelle, Sud Aviation et l'industrie aéronautique française s'imposent dans la cour des grands avionneurs et poursuivront avec Concorde et Airbus. Le 28 mars 1981, la Caravelle Lorraine assure le dernier vol Amsterdam-Paris.

PRÉSENCE vous a présenté de nombreux articles dédiés à la Caravelle dans le passé, mais pour en savoir plus **nous vous recommandons l'ouvrage « Air France et Caravelle »** édité par le musée AF avec de nombreux témoignages de personnels AF. Parution dans quelques semaines.

✈ 1969 : le salon aéronautique du siècle, Concorde, B747 et A300

Affiche du salon de 1969

Comme déjà évoqué dans le précèdent **PRÉSENCE**, le 28e salon du Bourget présente au sol et en vol les deux nouveautés de l'année : le supersonique Concorde de Sud Aviation/British Aircraft Corporation et le Boeing B747, géant du ciel, ayant respectivement volé pour la première fois le 2 mars et le 9 février 1969.
Le programme Concorde 1969 a été intense : 1er vol des 2 prototypes, respectivement le 2 mars à Toulouse et le 9 avril à Filton, suivi du passage du mur du son le 1er octobre 1969 par le prototype français.

✈ A300 lancement du premier gros porteur à large fuselage moyen-courrier au monde

Le premier jour d'ouverture du salon, le 29 mai 1969, les visiteurs se précipitent pour admirer les prototypes Concorde et Boeing 747 qui se font face sur le parking de l'exposition statique. Discrètement sur le stand Sud Aviation, dans la maquette du cockpit du futur A300, les ministres des transports français et allemands signent l'accord de lancement du programme Airbus A300, les Anglais qui avaient participé aux premières négociations en 1967 s'étaient retirés. En décembre 1970, le GIE Airbus Industries est officiellement créé, les principaux fondateurs sont Roger Béteille, Félix Kracht, Henri Ziegler, Franz Joseph Stauss, Bernard Lathière.

Baptême de la Caravelle Lorraine par Madame De Gaulle, 1er avion livré le 24 mars 1959 à Orly en zone DM

© collection Musée AF

Prototype A300 et Concorde de série

Le programme est finalisé en un temps record : 1er vol le 28 octobre 1972 de l'A300. AF, compagnie de lancement, le met en service le 23 mai 1974 sur Paris-Londres.
50 ans plus tard, Airbus Industries, qui a repris sous son nom toutes les activités du groupe (avions, hélicoptères et spatial…) a livré plus de 12 000 avions commerciaux et fêté

© collection Bernard Pourchet

Caravelle III Air Inter sur le parking DM Orly

son anniversaire par un vol en formation de six de ses plus récents avions de ligne.

✈ Première mondiale, atterrissage tout temps de la Caravelle Air Inter le 9 janvier.

Une Caravelle Air Inter en provenance de Lyon se pose à Orly en effectuant le premier atterrissage tout temps en ligne au monde.
Sud Aviation avait mis au point et obtenu la certification de l'ATT Sud –Lear dont les essais en vol avaient été effectués par André Turcat (CDB pilote d'essai) et Henri Perrier (ingénieur navigant d'essai) avant de prendre en charge les essais en vol Concorde. Ce système généralisé à la flotte Air Inter renforcera la régularité des vols et la crédibilité du service public aérien intérieur.

✈ 1er juin 1969, autorisation vol avec centrale à inertie.

Suite à la certification par les autorités de l'Aviation civile accordée à Air France pour la pratique de la navigation à inertie, le Boeing 707 F-BLCH, équipé de « plateformes Litton LTN 51 » effectue, entre Paris et New York, le premier vol d'Air France utilisant cette méthode de navigation. Cette évolution technologique impliquera, ensuite, la transformation des navigateurs aériens en pilote ou mécanicien navigant.

© collection Musée AF

Collection d'uniformes Balenciaga, 1969

✈ 1er juin 1969, uniformes Balenciaga

Les hôtesses d'Air France sont dotées de nouveaux uniformes conçus par le couturier Balenciaga, qui resteront célèbres avec la création d'un tailleur et d'un calot taupé bleu marin.

✈ 21 juillet 1969 : l'homme a marché sur la Lune

✈ 26 janvier 1989, ouverture du capital Air France

Le Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le Ministre de l'équipement, des transports annoncent le lancement de l'opération d'ouverture du capital d'Air France.

✈ 20 mai 2009 : anniversaire de la coopération transatlantique

Air France, KLM et Delta ont finalisé leur accord de co-entreprise (joint-venture) de coopération transatlantique. Construit autour d'un réseau de 7 hubs (5 aux États-Unis et 2 en Europe), le partenariat couvre aujourd'hui le Canada, les États-Unis, le Mexique et l'Europe.

20 décembre 2018 : inauguration du musée Montaudran dédié aux Lignes Latécoere (1918-1927), Aéropostale (1927-1933) et au Centre de révision de Toulouse (CRT) de 1933 à 2003.

Ce musée marquera aussi l'année 2019 avec la fin de son aménagement. Lieu de mémoire et de culture, il rappelle tout particulièrement à la jeunesse un passé de référence où les acteurs de cette épopée ont défriché La Ligne, avec un esprit de pionniers qui contribua au début de l'aviation commerciale et à sa crédibilité.

Premiers pas sur la Lune de Neil Amstrong

Avec ces années en 9, de 1909 à 1969, nous avons pu remonter le temps mais l'esprit pionnier est toujours nécessaire pour construire l'avenir.

● **Bernard Pourchet**

American in France, "Francaise" in the United States

Amicale USA's Annik Klein was recently honored by the French community in New York for her achievements as a woman in business, and for her support of the French community. The following article appeared in Le petit journal (**lepetitjournal.com**), a publication for the French community overseas

Annik Klein grew up in South East France. Accustomed to traveling from a young age, she was often in New York. Her first job was in New York. She was hired by Air France where she was later appointed Ticket Office manager, a job previously considered as "a man's job" thus becoming the first woman to hold a management position with the company. After a successful career spanning more than 20 years she left in the early 80's, to launch Petrossian in New York. It is she who brought the famous brand across the Atlantic, and participated in its development and influence. She also launched the salon brand Jean-Louis David and restructured Maud Frizon.

Annik Klein, Dustin Hoffman and wife Lisa

Annik is at the base of many success stories in the USA. In 1995, she started her own marketing and public relations agency, AX Associates. She counts among her clients Cannes Midem Organization, Evian, Paul Bocuse, Roger Vergé and Régine. As well, she also manages all aspects of fundraising and event planning for "A Night at the Oscars," Cirque du Soleil, Pratt Institute, Lancôme and Calvin Klein.
In addition to her career, Annik also volunteers her time and talents. Amicale Air France USA is one such example. She is the first woman to become a Foreign Trade Advisor in the United States. Member of the 600 Club, she is involved in the French American Entrepreneurship Award, which is now in its 11th year.

Annik Klein, Maripol, Hervé Huchet

In 2008, President Sarkozy awarded her with the National Order of the Legion of Honor. "Ten years ago, not many women received this decoration," says Annik.
"New York" she tells us "is her town". "In France I am American, here I am French" It is here she has lived for several decades and it is here she feels at her best.

The secret of her success? to take care of oneself while reaching out to others, by meeting people. This is how Annik continues to lead her career, with determination, dynamism, generosity of spirit and above all, elegance.

Congratulations to Annik ! ●

Annik Klein, de l'Amicale USA, Américaine en France, Française aux États-Unis

Annik Klein a récemment été honorée par la communauté française de New York pour ses réalisations en tant que femme d'affaires, et pour son soutien à la communauté française en particulier.
L'article suivant est paru dans Le petit journal (**lepetitjournal.com**), une publication de la communauté française aux États-Unis

Annik Klein a grandi dans le sud est de la France. Très jeune, elle est habituée à voyager, et souvent à New York. Son père y est régulièrement en déplacement. Son premier poste, c'est à New York qu'elle l'occupe. Elle est embauchée chez Air France où elle mènera une brillante carrière pendant plus de 20 ans. Rapidement promue, elle devient chef d'agence à New York et devient ainsi la première femme à occuper un poste de management chez Air France aux États-Unis.

Au début des années 80, Annik quitte Air France pour lancer Petrossian à New York. C'est elle qui fait venir la célèbre marque outre-Atlantique, qui participe à son développement et son rayonnement. Elle lance aussi la marque de salon de coiffure Jean-Louis David ou restructure Maud Frizon.
Elle est à la base de nombre de success stories aux États-Unis. En 1995, elle lance sa propre agence de marketing et de relations publiques, AX Associates. Cannes Midem Organisation, Evian, Paul Bocuse, Roger Vergé et Régine sont parmi ses clients. Mais pas que ! Annik peut aussi traiter tous les projets de fundraising ainsi que d'événementiel pour "A Night at the Oscars," Cirque du Soleil, Pratt Institute, Lancôme, ou encore Calvin Klein.

Parallèlement à sa belle carrière, Annik s'investit aussi pour les autres. Elle est la première femme à devenir conseiller du commerce extérieur aux États-Unis. Membre du Club 600, elle s'investit dans le French American Entrepreneurship Award qui célèbre cette année sa 11e édition.
En 2008, le président Sarkozy la décore en personne de l'Ordre National de la Légion d'Honneur. *« Il y a encore dix ans, peu de femmes recevaient cette décoration »* précise Annik.
De New York, elle nous dit que c'est sa ville. *« En France, je suis Américaine, ici je suis Française. »* C'est ici qu'elle vit depuis plusieurs décennies et c'est ici qu'elle se sent bien.
Le secret de sa réussite : se préserver tout en allant vers les autres, en rencontrant du monde. C'est comme ça qu'Annik Klein continue de mener sa carrière, avec beaucoup de volonté, d'engouement, de sympathie et surtout, d'élégance. ●

De l'homme de fret à l'homme de fer !

Quelle expérience éblouissante que celle de Didier Gosnet, qui va pour la quatrième fois courir la course mythique et un peu folle de l'Iron man d'Embrun dans les Alpes. Cet ancien agent de maîtrise du Fret de CDG nous raconte comment le sport d'endurance lui permet d'être encore dans la course à 67 ans !

Du plus loin que je me souvienne, j'ai toujours été sportif. Il faut dire que mon environnement familial y a beaucoup contribué. Mon père pratiquait la natation et la course à pied, comme mon frère aîné. Tout naturellement pour ne pas être en reste, je me suis mis à pratiquer la course et le lancer de javelot.

Lorsque je suis rentré à Air France pour l'ouverture de la gare de Fret de CDG en 1979, j'avais 27 ans et je faisais partie d'un club d'athlétisme dont les séances d'entraînement étaient compatibles avec mes horaires. Rien de mieux que de courir et de faire un effort physique pour se déstresser de sa journée de travail et de relativiser les problèmes du quotidien.

Pour moi le sport rime avec compétition. Comme dans la vie, on doit s'améliorer pour aller de l'avant. Le physique est aussi important que le mental.

En 1989, le Triathlon venait d'apparaître et moi qui n'avait jamais nagé ni fait de vélo depuis mon adolescence, je me suis entraîné sur les 3 sports en empruntant le vélo de mon frère. J'ai tout de suite adoré. Un an après, j'ai participé à mon premier Triathlon en Allemagne : j'ai enchaîné 1,5 km de nage dans une piscine de 25 m, 40 km de vélo et 10 km de course à pied. À l'arrivée, j'étais rincé, c'était horrible, mais je n'avais qu'une envie : recommencer et aller encore plus loin ! J'étais fait pour les sports d'endurance et je m'y suis mis à fond. J'étais en quête du saint Graal : réussir un jour l'Iron man… : 3,8 km de nage, 180 km en vélo et un marathon de 42,2 km pour finir en beauté !

Pour pratiquer un sport d'endurance, il « suffit » d'avoir la volonté de s'entraîner car c'est aussi une épreuve mentale. On y acquiert la connaissance de soi et de ses limites. C'est un combat contre soi-même. Tous les jours, même par mauvais temps et surtout quand on n'a pas envie, il faut s'y atteler. C'est comme aller travailler, on ne se pose pas la question, on y va ! C'est une discipline journalière et cela procure une sensation de bien-être, par la maîtrise de son corps et de son esprit et cela est très satisfaisant.
Au bout de quelques mois, je me suis enfin senti prêt à courir l'Iron man d'Embrun, réputé être le plus difficile du monde, natation dans le

À chacun son marathon !
Pratiquez de préférence des sports porteurs comme le vélo, ou la natation qui ne traumatisent pas vos articulations. Essayez de le faire en groupe, soit entre ami(e)s, soit dans une association ou club dans votre région.
Réapprenez à pratiquer régulièrement 2 ou 3 fois par semaine à son rythme, en s'hydratant et se nourrissant régulièrement.

lac de Serre-Ponçon alors que le soleil est en train de se lever, cyclisme dont la montée de l'Isoard et un marathon en haute montagne avec beaucoup de dénivelé : 14h30 de joie, de bonheur, de souffrance aussi. Cette compétition vous apprend l'humilité comme tout sport d'endurance. On a tous un sport dans lequel on excelle dans cette course. On ne lutte pas les uns contre les autres, on lutte contre soi-même. Un respect mutuel s'instaure entre compétiteurs, on s'entraide, on s'encourage entre nous. Le but ultime est de terminer et savourer d'être « finisher ». C'est une épreuve mentale autant que physique. On ne gagne qu'un tee-shirt fabriqué en Chine et qui doit coûter 1 euro, mais quel honneur de le porter !

Complètement déshydraté et épuisé, je me suis saisi de ce trophée de pacotille et je me suis réveillé sous les yeux inquiets de mon fils. J'ai mis physiquement 2 mois à m'en remettre en me promettant… plus jamais.

Depuis, j'ai refait 15 fois l'Iron man, une dizaine de marathons, plus d'une cinquantaine de triathlons tout format, et enfin quelques trails. J'ai eu l'honneur d'être sélectionné 2 fois dans l'équipe de France de mon groupe d'âge sur Triathlon longue distance : ma plus grande fierté.

● **Isabelle de Ponsay**

✈ Chronique aéronautique

Nous vous proposons, entre autres, les principales manifestations aéronautiques de la rentrée en septembre. Vous pourrez aussi consulter des informations complémentaires sur le site de l'ARAF.

✈ **Air Legend, aérodrome de Melun Villaroche, 7 et 8 septembre**
Pour la 2e année, ce meeting doit présenter en vol plus de 100 appareils, dont de nombreux appareils de la 2e guerre mondiale, certains nouveaux ou rarement vus en France, plateau de légende et show certainement époustouflant. (**www.airlegend.fr**)

✈ **100 ans du musée de l'Air et de l'Espace et carrefour de l'Air au Bourget, 28 et 29 septembre (www.museeairespace.fr)**
Pendant deux jours, le carrefour de l'Air, organisé par le musée de l'Air, réunit musées, associations et collectionneurs aéronautiques pour échanger et partager leur passion. Un meeting aérien célébrera le centenaire du MAE le 29 septembre.

✈ **8e festival des étoiles et des ailes, Cité de l'espace, à Toulouse 5 et 6 octobre**
Ce festival réunit tous publics, amateurs, néophytes et passionnés, autour d'animations, de projections de films, de conférences, et un salon du livre aéronautique. Il aura pour thème principal les 50 ans du 1er vol Concorde et du 1er pas sur la Lune.
(**www.desetoilesetdesailes.com**)

✈ **« 1919-2019, 100 ans de l'aviation civile et commerciale en France »**
Colloque organisé aux Archives Nationales (Pierrefitte) et au musée de l'Air et de l'Espace, les 4 et 5 octobre.

✈ **Association des professionnels et amis de l'aéronautique et de l'espace, les Vieilles Racines**
Dans l'objectif de connaître les autres associations aéronautiques, les VR fondées en 1926, ont longtemps regroupé des avionneurs, des professionnels des services techniques et des passionnés d'avions et de techniques. Des visites d'usines, de bases aériennes et de musées sont régulièrement organisées.

✈ Nous recommandons de consulter le **site Air France La Saga** (**www.airfrancelasaga.com**) qui a mis en ligne un film dédié au 1er vol Concorde en 1969, avec des séquences historiques inoubliables. Vous y trouverez aussi des visuels et autres films, reportages sur l'histoire de la compagnie.

✈ **La boutique du musée** (aérogare des Invalides), vous propose régulièrement des nouveautés, en attendant la parution du livre « Caravelle et Air France « recueil de nombreux personnels AF ».

● **Bernard Pourchet**

Bibliographie

Pour les vacances, nous vous proposons des ouvrages de retraités ou amis du groupe AF, tous d'origine PNC, traitant de thèmes variés. Après avoir parcouru le monde dans leur vie professionnelle, ils continuent à nous faire partager avec talent leurs passions, découvertes ou rencontres. Si vous connaissez des amis retraités du groupe AF qui publient des ouvrages, n'hésitez pas à nous en faire part pour les présenter dans notre rubrique biblio.

1 Gauchos de Georges Lenzi

Ce chef de cabine continue à parcourir le monde mais comme journaliste, reporter, photographe, organisateur de voyages de découvertes… Auteur de plusieurs ouvrages dont « Les aigliers de l'Altaï » (Mongolie), il nous fait découvrir le mode de vie, l'environnement des gauchos argentins héritiers d'une épopée humaine. De très belles photos de l'auteur illustrent l'album.
Silvana Éditoriale. Disponible auprès de l'auteur **geoges.lenzi@gmail.com** *qui offrira les frais de port aux adhérents.*

2 Pirates, corsaires, flibustiers et autres forbans de Gérard Piouffre

On ne présente plus Gérard Piouffre, PNC devenu écrivain, historien spécialisé dans la marine, auteur de nombreux livres que nous vous avons présentés régulièrement. Son dernier et bel ouvrage raconte l'épopée de ces aventuriers des mers, des débuts de l'histoire maritime aux temps modernes, fascinant notre imagination. Une très belle iconographie illustre ce livre.
Éditions Ouest-France.

3 Papa Tango Charlie de Marie-Stéphane Vaugien

Nous avions déjà apprécié les talents de Marie Stéphane Vaugien (hôtesse long-courrier AF pendant 30 ans), avec son livre « Entre deux bleus » et son DVD poétique « Voler… Chanter ».
Elle continue à nous faire partager ses rencontres avec des gens des quatre coins du monde, ses émotions et ses découvertes, son humanité, sa pudeur. Elle participe également au Festival d'Avignon, plus de détails en rubrique événementielle site internet ARAF.
Éditions du Bord du Lot.
www.bordulot.fr

4 La flotte Air Inter, tome 1 « les avions à hélices », tome 2 « les avions à réacteurs »

Thierry Pommier (retraité IT, chef de cabine) nous permet de mieux connaître les débuts de la compagnie avec des avions à hélices qui ont assuré les ouvertures de lignes. Une 2e plaquette dédiée aux appareils à réaction (Caravelles IT) vient de paraître.
Livre édité à compte d'auteur, à se procurer auprès de **thierry_pommier@hotmail.com**

5 Ajay, Kiskeya capitale du monde de Bruno Bulot

Après un premier roman, Ajay la conquête de l'ancien monde, l'auteur responsable culture du CE opérations aériennes et ancien PNC, nous plonge dans un siècle futuriste transformé par la culture indienne. Histoire fascinante revisitée par cette approche culturelle.
Ibis Rouge Éditions. **www.ibisrouge.fr**

● **Bernard Pourchet**

Journées régionales et départementales

BRETAGNE

FINISTÈRE

Journée départementale
13 décembre 2018

Par une journée maussade et fraîche, nous étions 25 personnes du département Finistère à nous réunir au restaurant « Le Prieuré », dans la ville de Locronan.
Dans une salle joliment décorée, nous avons pu déguster un repas qui, au dire des participants, était très bon.
Nous étions répartis par table de 6 et 7 personnes, ce qui a permis à tous de se connaître un peu plus, les conversations allaient bon train entre les plats.
À noter la présence d'adhérents d'Île-et-Vilaine et des Côtes d'Armor, dont Patrick Doly notre délégué régional Bretagne.
Après le café, nous sommes allés dans la ville parée de 25 chalets, à l'occasion du marché de Noël ; malheureusement seule la moitié était ouverte, quelques-uns d'entre nous ont attendu l'ouverture du musée afin d'admirer la plus grande crèche de France, au dire de l'office du tourisme. Un travail minutieux avec des décors provençaux agrémenté d'automates, représente la vie d'une cité au début du siècle dernier.

Au moment de partir, la ville s'est parée de ses illuminations, nous émerveillant sur le chemin du départ. En nous quittant, nous avons souhaité nous retrouver l'année prochaine dans un autre endroit du Finistère, mais au printemps pour profiter d'une météo plus clémente.

Claude Bernard
Délégué départemental Finistère
Claude.bernard64@sfr.fr

CÔTES-D'ARMOR

Journée départementale
14 mars 2019

Le printemps n'a pas encore pointé son museau, c'est le moment pour nous de secouer notre plumage hivernal ; le climat de Bretagne n'est pas fait pour les marins d'eau douce ! Bravant giboulées glaciales et rafales de vent, nous nous sommes retrouvés 27 en abordant notre restaurant gastronomique « La Croix Blanche » à Saint-Brieuc, où un jeune chef travaillant les saveurs a réjoui nos papilles toujours en alerte et promptes à se régaler. Notre délégué régional Patrick Doly nous a tout d'abord dressé un rapide bilan sur l'état des adhésions du 22. Nous avons comme toujours vécu un moment d'échanges et de partage, issu d'une longue pratique des retrouvailles brèves et intenses.

Trois heures plus tard, nous étions encore 12 pour découvrir un joyau « Art déco » : la chapelle de l'ancien grand séminaire construit en 1927, réhabilité récemment. Une marche à pied de 5 minutes nous a rafraîchi les idées et dérouillé les jambes, avant de suivre durant une heure trente la visite guidée insolite et passionnante. Nous avons admiré ce que ce lieu avait à nous offrir de beauté et d'ingéniosité dans le travail du béton, qui trouve ici ses lettres de noblesse. Nous avons remarqué que le peintre Xavier de Langlais, auteur des fresques, a paré ses personnages bibliques féminins de magnifiques chevelures celtiques nattées, et chaussées d'improbables sabots de bois !
Arrive l'instant où l'on se sépare, mais nous avons déjà rendez-vous en septembre !

Chers lecteurs de **PRÉSENCE**, si vos pas vous mènent dans notre belle région, n'hésitez pas à mettre vos pas dans les nôtres.

Michèle Perrin
Déléguée départementale 22
Dg.perrin22@orange.fr

Journée régionale
18 avril 2019
Toutes les photos sont à retrouver dans la rubrique : Calendrier des journées régionales sur **www.araf.info**

Elle s'est déroulée cette année dans le Finistère, en la commune de Châteauneuf-du-Faou.
56 participants ont répondu à l'invitation, malgré une date chevauchant les vacances scolaires. Quelques adhérents de la Loire-Atlantique engagèrent un déplacement de plus de 500 kms aller-retour, pour participer à cette journée qui se déroula dans le cadre du restaurant « Le Relais de Cornouaille », avec une météo favorable pour la saison.

Après une présentation de la délégation Bretagne et des événements qui s'y sont déroulés durant l'année 2018, la parole fut donnée à Christiane Taranoff et Harry Marne qui ont fait un point sur le groupe Air France/KLM, la mutuelle, les caisses de retraites et les nouveautés sur les réseaux.
S'en est suivi un repas où discussions et souvenirs ont animé ce joyeux moment de convivialité. Et nous nous sommes quittés en nous donnant rendez-vous l'année prochaine, ou lors de nos prochaines journées départemen-

tales qui rencontrent un vif succès dans notre délégation.

Patrick Doly
Délégué régional Bretagne
Araf.bretagne@gmail.com

CHARENTES-POITOU-LIMOUSIN

Journée interdépartementale Vendée – Deux-Sèvres
14 mars 2019

Le rendez-vous fixé par Michel Combrouze, délégué départemental, était cette fois-ci à l'Auberge du Lac, aux Lucs-sur-Boulogne dans le nord-Vendée, près de l'Historial, musée consacré à des expositions historiques temporaires. Tout près se trouve également le Mémorial, lieu de mémoire relatif aux guerres de Vendée.

Michel Saint-Félix, délégué régional, a présenté la journée dans la salle face au lac, expliquant l'absence de Michel Combrouze, victime d'une chute à Berlin et rapatrié la veille à son domicile.

Nous ne sommes que 22 participants, avec des éloignés courageux venant des Charentes et de La Rochelle, ainsi qu'une adhérente fidèle des Deux-Sèvres, Mme Loiseau de Saint-Varent.
Le délégué régional précise que 9 disparus sont à déplorer cette année et invite les participants à se lever pour honorer leur mémoire.

Michel Saint-Félix explique les chiffres des présents : plus de la moitié des personnes absentes sont des personnes non disponibles ou avec d'autres engagements ; un quart sont des gens très âgés, malades ou ne pouvant plus se déplacer. Leur adhésion est leur marque de fidélité. Le milieu associatif en général, n'échappe pas au même constat.
Ensuite, Michel Saint-Félix en vient aux nouveautés de l'ARAF et de la compagnie, avec les grandes orientations du moment et quelques chiffres significatifs.

Puis la parole est laissée aux intervenantes des MDSF (Maisons départementales des solidarités et de la famille), organisme rattaché au conseil départemental et organisé en 6 structures territoriales du département de la Vendée. Leur objectif est de présenter leur plateforme d'accompagnement, quand un rôle « d'aidant » devient nécessaire, pour soi-même ou un proche. Après les questions -réponses, place à l'apéritif debout, pour clore la partie informative.

Le repas excellent fut apprécié. Le placement par affinité a permis une fois encore de valider les rapports affectifs qui lient Air France et ses composantes à ses anciens, retraités de l'ARAF, l'ARIT, l'amicale UTA et bien d'autres amicales, autour de l'avion, son commerce et sa technique. « On » a même entendu quelqu'un revendiquer avoir embaucher notre actuelle directrice générale, « une femme formidable ».

Sous ces auspices, après poignées de main ou embrassades, chacun a rejoint sa contrée, dans l'attente de la prochaine journée régionale, arrêtée au jeudi 19 septembre 2019, prévue pour l'instant avec une option forte au Casino de Châtelaillon, au sud de La Rochelle.

Jean-Yves Gaudry
Délégué régional adjoint
jy.gaudry@orange.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Réunion du bureau
7 mars 2019

Notre réunion de mars avait pour but d'organiser les différentes manifestations dans notre région, pour l'année 2019.

À cette occasion, nous avons tenu à remercier notre ami Jean-Pierre Faz et son épouse Arlette pour le travail effectué au profit de l'ARAF en Languedoc-Roussillon et plus particulièrement comme trésorier régional depuis une quinzaine d'années. Il est remplacé à ce poste par Jean-Victor Certain.

Daniel Fitsch
Délégué départemental
Pyrénées-Orientales
dafitsch@yahoo.fr

MIDI-PYRÉNÉES

GERS ET HAUTES-PYRÉNÉES

Journée interdépartementale

Jeudi 16 mai 2019

C'est avec un soleil radieux que s'ouvre cette réunion réalisée en plein air, réunissant pour la seconde fois les deux départements du Gers et des Hautes-Pyrénées.

Les discussions autour des sujets divers tels que la situation de la compagnie, le nouveau CSEC AF, la mutuelle et les nouveautés intéressant Gp Net, furent très animées par le DR et son adjoint ainsi que les deux délégués : Pascale Chédeau et Didier Martin.
Nous avons salué la vivacité de Mme Tarissan, la centenaire de ce département.

L'auberge « Adourable » qui nous accueille pour la première fois, est située à la limite de la région des vignobles de Madiran.
Ce vin rouge très puissant et charpenté est conseillé pour accompagner les viandes et notamment le canard sous toutes ses formes. Les convives ont pu apprécier le « parmentier de canard confit et foie gras », puis un tiramisu du chef fait maison, à « tomber »…

À cette occasion, nous avons apprécié le renfort de Valérie Monge, qui rejoint l'équipe dynamique du département du Gers, en soutien aux délégués Didier et Annie.
La journée se termine autour d'histoires et de souvenirs vécus par les uns et les autres durant leur carrière, dans une ambiance sympathique et conviviale.
On garde le contact !
A très bientôt pour la journée régionale Midi-Pyrénées, jeudi 10 octobre, à Mondonville, près de Toulouse.

Henri Ceres
Délégué régional
ceres.henri@gmail.com

NICE CÔTE D'AZUR

Journée régionale

21 mars 2019

Toutes les photos sont à retrouver dans la rubrique : Calendrier des journées régionales sur **www.araf.info**

Ce jour-là, nous avons tenu comme chaque année notre journée régionale, mais c'était une année spéciale, car nous fêtions les 45 ans de notre délégation régionale de l'ARAF !

77 convives et adhérents étaient présents, donc une participation stable pour notre réunion, qui s'est déroulée avec la présence Air France de la responsable de la base PNC de l'escale, Mme Laure Ferret. Du côté de l'ARAF, Harry Marne et Jean Wieworka se sont joints à nous.

Le nombre d'adhérents de notre région reste stable avec 586 adhérents.
Il a été rappelé la volonté de l'ARAF de trouver de nouveaux adhérents, chacun peut en parler dans son entourage, aussi bien auprès des actifs que des retraités, PS, PNT et PNC.

La réunion s'est déroulée avec de nombreuses informations sur l'ARAF, Air France, la mutuelle et la FNAR, suivies de nombreuses questions des adhérents… et tout ceci malgré une panne de micro et des deux lecteurs vidéo…

Avant le repas, toujours de qualité, nous nous sommes réunis pour un apéritif dans le jardin, sous un très beau soleil.

Pour clôturer cette journée bien remplie, nous avions, pour nos 45 ans, misé sur une tombola bien étoffée, grâce au dévouement des membres du bureau qui ont chacun été à la quête de lots : 32 cadeaux étaient en jeu. Une réussite quant aux dires des participants.

Nous nous sommes quittés en promettant de nous retrouver encore plus nombreux lors de la prochaine journée régionale en 2020.
Notre prochain rendez-vous est prévu le jeudi 17 octobre à Saint-Aygulf, pour la journée départementale du Var est, ouverte à toutes et à tous.
À bientôt.

Alain Beas
Délégué régional
Alain.beas@gmail.com

ÎLE-DE-FRANCE EST

Journée régionale

28 mars 2019

Toutes les photos sont à retrouver dans la rubrique : Calendrier des journées régionales sur **www.araf.info**

Les 80 personnes participant ce jeudi à notre journée, se sont retrouvés dans le cadre paysager du Grand Monarque de Melun.
La majorité des présents (soit 9 % de la totalité de nos adhérents) sont des personnes « connectées » car l'usage des e-mails permet une meilleure proximité avec l'équipe

régionale, dont presque tous les responsables et relais, étant sur place, ont donné une bonne image de la cohésion encadrée par Alain Besnard.
Il est à noter que les départements Marne et Aube ont réalisé le taux de présence le plus élevé (soit 25 %), puisque 5 personnes, sur les 20 qui résident là, avaient fait le déplacement.
Les réponses négatives légèrement supérieures (10 %) ont pour cause l'éloignement, le grand âge et l'état de santé ; elles permettent toutefois le maintien d'un contact concret.

Après le traditionnel café d'accueil, l'assemblée a pris connaissance des présentations diverses qui avaient été préparées à leur intention :
Pour la région :

- la place de la région IDFE dans l'ensemble de l'ARAF,
- les actions menées au cours de l'année 2018,
- les sorties conviviales à Versailles et à Provins, et la visite de la Philharmonie de Paris,
- les activités envisagées pour 2019, pour lesquelles l'assistance a pu faire ses propres suggestions, en plus des propositions déjà exposées.

L'ensemble des délégués et des relais étaient présents et chacun a pu s'exprimer au cours de cette matinée.
Pour Air France : les derniers développements de la coopération avec KLM, situation des filiales Transavia et Joon.
Pour l'ARAF : Harry Marne, président, et Jacqueline Druet, secrétaire générale, ont brossé un tableau complet de notre association dans son ensemble.
Pour les questions PN : Jean-Michel Moutet a évoqué en détail la situation et les événements se rapportant aux PN retraités.
Pour la mutuelle : Harry Marne a fait un point sur les derniers développements de la mutuelle. À noter que les mensualités n'ont pas été augmentées cette année.
Pour la FNAR : en l'absence de Sylvain Denis, président d'honneur de la FNAR, retenu ce matin même pour la remise du dossier « grand âge et autonomie » à notre ministre de la santé, Harry Marne a fait un bref bilan des domaines où la FNAR est active.

Rappelons ici que les adhérents ARAF peuvent s'abonner via l'ARAF à la revue très bien documentée de la FNAR « Courrier des retraités ».

Après le déjeuner convivial, les participants se sont séparés en deux groupes, en fonction du choix qui avait été fait entre deux lieux emblématiques de Réau, petite ville proche voisine de Melun :
- la visite de Safran
- la visite des Macarons de Réau.

Les participants sont rentrés chez eux vers 17h, après une journée de convivialité bien remplie.

Françoise Moreux
Déléguée régionale adjointe IDFE
Francoise.moreux@wanadoo.fr

ÎLE-DE-FRANCE OUEST

Journée régionale

4 avril 2019

Toutes les photos sont à retrouver dans la rubrique : Calendrier des journées régionales sur **www.araf.info**

Pour la première fois, pour une journée régionale, c'est en Eure-et-loir à Dreux que nous nous sommes retrouvés cette année, ce qui a ravi les adhérents de ce département.

Nous avons commencé la journée par une visite guidée de la Chapelle royale Saint-Louis de Dreux.
Erigée en 1816 à l'emplacement de l'ancienne forteresse des Comtes de Dreux, elle abrite les sépultures de la famille de Bourbon-Orléans. Imposants gisants et superbes vitraux nous ont tous impressionnés.

Après la visite, nous nous sommes retrouvés dans la salle Henri VI, sur le domaine, pour la tenue de l'assemblée et le déjeuner.

Au dessert, Philippe Collonge a eu la gentillesse de nous amuser avec des anecdotes historiques et savoureuses.

Les informations dispensées par notre président Harry Marne et les membres du bureau ont été appréciées de tous. Moment important de la journée qui permet aussi de mettre un visage sur les bénévoles.

Le nombre de participants était similaire à celui de l'année passée, toujours faible, 57 personnes, mais avec une participation élevée des adhérents d'Eure-et-Loir.

Ce fut une journée très agréable, très conviviale et en plus avec une météo exceptionnelle.

J'ai été très touchée par vos marques de sympathie et je vous en remercie. C'est encourageant.
À l'année prochaine donc avec grand plaisir.

Catherine Mignon
Déléguée régionale
cathmignon@live.fr

Hommages

Trois de nos anciens DR ou DRA nous ont quittés récemment ; ils resteront dans nos mémoires :

Geneviève Chaigneau, déléguée régionale Charentes Poitou Limousin, de 2001 à 2006, est décédée le 11 avril 2019 dans sa 95e année.
« Elle laissera le souvenir d'une personne dynamique, très marquée par son passage professionnel aux Antilles et qui nous régalait de mets antillais épicés lors de nos assemblées régionales. Elle pratiquait avec bonheur le slam et la poésie. Elle était encore présente à notre réunion régionale en 2016 montrant sa vivacité ainsi que son attachement à l'ARAF et à Air France. »

Michel Naulleau
(qui lui a succédé)

Marie-France Aladenise, déléguée régionale adjointe Bretagne de décembre 2004 à mars 2019, est décédée le 27 mars 2019 dans sa 75e année et laisse à chacun le souvenir de son dévouement et de sa présence attentionnée auprès des adhérents, particulièrement en Loire-Atlantique où elle était aussi relais de solidarité depuis 2007.

Michel Grenouillon, délégué régional du Val de Loire de 2001 à fin 2014, est décédé le 16 juin 2019 dans sa 87e année ; tous ceux qui l'ont connu se souviennent de son tempérament bouillonnant qui ne pouvait laisser personne indifférent.

Décès

Personnel au sol retraité

M. Raymond Achkar, cadre, DKTO, le 4 mars 2019
Mme Marie-France Aladenise, cadre, NTE-DD, le 27 mars 2019
Mme Jeanne Allain, cadre, DC JH, le 14 décembre 2018

L'ARAF adresse ses sincères condoléances aux familles de ses adhérents.

M. Maurice Andre, agent des services commerciaux, FRET NICE, le 1er juillet 2018
M. Louis Bel, contrôleur, DMJV, le 17 février 2005
M. Robert Blondeau, metteur au point avion, DMJV, le 11 mai 2019
M. Pierre Boudet, agent de maîtrise logistique, DIFHT, le 1er janvier 2019
M. Christian Boulant, inspecteur, DGSX, le 5 mai 2019
Mme Yvette Boy, standardiste, MRS, le 3 mars 2019
M. Bernard Cambourieu, cadre technique entretien, MA-VF, le 2 avril 2019
Mme Françoise Carbonneau, cadre, DCTM, le 14 décembre 2018
Mme Geneviève Chaigneau, agent de maîtrise des services commerciaux, DPPO, le 11 avril 2019
M. Raymond Courtat, inspecteur, DZG.FY, le 3 juin 2019
M. Rene Couturier, chef assistance maintenance, DMLV, le 26 novembre 2018
Mme Yvonne Crosnier, agent administratif, EOR/OA, le 4 février 2019
M. Rene Debaisieux, inspecteur principal, CAAI, le 17 mars 2019
M. Henri Diche, agent de maîtrise encadrement, DM.TT, le 22 mars 2019
M. René Duigou, inspecteur principal, LYSUD, le 27 avril 2019
Mme Adrienne Escourre, secrétaire sténo dactylo, DONZ, le 24 avril 2019
M. Jean-Guy Estienne, inspecteur principal, DLAUC, le 31 mai 2019
Mme Josette Fleury, chef des ventes, FCE JL, le 5 mars 2019
M. Jean-Paul Frigo, cadre principal, DKTH, le 1er juin 2019
Mme Daniele Granger, agent de maîtrise personnel, DGDB, le 14 avril 2019
M. Michel Grenouillon, Inspecteur principal, le 16 juin 2019
M. Georges Guilabert, agent de maîtrise encadrement, DMJE, le 16 mars 2019
M. François Juan, agent de maîtrise encadrement, DM.JE, le 25 novembre 2018
M. Jean Kaploun, inspecteur en chef, le 16 mai 2019
M. Serge Kotlarevsky, cadre, le 31 octobre 2018
M. José Lacombe, agent des télécommunications, DGXB, le 28 avril 2019
M. Jacques Lucas, agent administratif, DMEG, le 17 avril 2019
M. Pierre Mace, cadre principal, DINA, le 28 mars 2019
M. Renaud Marin, inspecteur, CAGL, le 12 mai 2019
Mme Odette Massard, agent de maîtrise administratif, DCTV, le 22 mai 2019
M. Mario Merlino, chauffeur de cars, CAOX, le 21 avril 2019
M. James Metais, agent administratif, le lundi 6 mai 2019
M. Rene Mille, agent qualifié des services commerciaux, NCEFK, le 29 mai 2019
M. Jean Montel, chef cargo, DZOFP, le 28 février 2019
M. Roger Noel, contremaître, DM LQ, le 24 février 2019
M. Raymond Nouvier, inspecteur, DTHU, le 8 décembre 2018
M. Roger Ostrowski, sous-chef magasinier, DZOFH, le 28 février 2019
Mme Danielle Perrier, cadre, le mercredi 20 mars 2019
M. Jean-Claude Proudhom, contremaitre gestion, ORY-GY, le 26 avril 2019
M. Alfred Pujante, inspecteur principal, DHPM, le 7 décembre 2018
M. Gilbert Puybonnieux, contremaître, DMJE, le 20 mai 2019
M. Michel Rassant, inspecteur principal, RCFCG, le 9 avril 2019
M. Lucien Renard, contremaître, le 7 juin 2019
M. Gérard Rey, Inspecteur, le 17 février 2019
Mme Jacqueline Ricaud, inspecteur principal, DONV, le 16 janvier 2019
Mme Josette Rieublanc, agent qualifié, DKTF, le 16 juin 2018
M. Georges Vigliano, inspecteur principal, DKOKO, le 18 mai 2019

Dans les familles PS

Mme Paula Brisset, veuve de Georges, le 22 janvier 2019
Mme Jeannine DEMEOCQ, veuve de Roland, le 19 avril 2019
Mme Marie-France Doniol, veuve de Raymond, le 16 janvier 2019
Mme Georgette Dubois, épouse de Pierre, le 26 mai 2019
Mme Colette Etienne, veuve de Michel, le 10 février 2019
Mme Josiane Renault, veuve de Jean, le 3 novembre 2018
Mme Jacqueline Ricaud, veuve de André, le 16 janvier 2019
Mme Francine Rinaudo, veuve de Franck, le 24 septembre 2018
Mme Fernande Silvestre, veuve de Léon, le 29 mai 2019
Mme Odette Valentin, épouse de Robert, le 11 mars 2019

Personnel navigant retraité

M. Michel Bacos, commandant de bord, VHVH, le 26 mars 2019
M. Rene Donnat, pilote, IGN, le 26 février 2018
M. Raymond Lagrange, commandant de bord, le 13 décembre 2018
M. Jean Mabille, commandant de bord A300, le 7 mai 2019
M. Georges Marcel, officier mécanicien navigant 747, le 20 février 2019
Mme Simone Unvoas, dite Sissi, hôtesse IT, le 8 mars 2019

Dans les familles PN

Mme Colette Bordmann, épouse de Christian, le 10 décembre 2018
M. Jacques Bottrie, époux de Anne-Marie, le 30 janvier 2019
Mme Jacqueline Butault, veuve de Yves, le 19 mai 2019
Mme Denise Campo, veuve de Jean Louis, le 17 février 2019
Mme Mauricette Gouron, veuve de Marcel, le 15 janvier 2019
M. Jean-Marie Gueden, époux de Renée Gueden-Piriou, le 12 juillet 2018

La nouvelle réglementation de protection des données personnelles ne nous permet de publier dorénavant que les avis de décès communiqués par les familles.
N'oubliez pas de nous en informer si vous souhaitez qu'un avis de décès paraisse dans notre magazine.

Courrier des lecteurs

Amis lecteurs, cette page est la vôtre. À vos plumes…

Un petit mot : Merci

Se rouler dans l'herbe. Ce temps pour moi est fini. Contempler un champ de tulipes d'accord. Merci de tout cœur pour vos vœux d'anniversaire. Cela m'a beaucoup touché. Vous souhaitant de passer un bel été je vous adresse toute mon amitié.

● **Madeleine Ract-Mugnerot**

Remerciements

Tous mes compliments à l'équipe de l'ARAF pour votre action. C'est un plaisir de recevoir le magazine PRÉSENCE.

● **Rosette Dupuy**

Avis de recherche

Citroën SM (PRÉSENCE 196 avril 2019)

Je suis en contact avec M. Joest depuis cet avis de recherche d'une Citroën.
M. Joest est un fan de cette marque de voiture et du Concorde, avion pour lequel il a participé à une expo en Allemagne. Il travaille actuellement sur un site blog trilingue allemand-anglais-français pour lequel je lui ai envoyé une bonne cinquantaine de documents scannés (dont certains exposés au Miami Andernos) dont, entre parenthèses, j'ai fait profiter aussi le Musée Aéroscopia de Toulouse.
Pour la petite histoire, M. Roudier dont il parlait dans son annonce, est un ancien AF aussi et j'ai retrouvé son nom sur la PNL du dernier vol Concorde JFK-CDG…

Quand le blog trilingue sera finalisé, je lui demanderai de vous en faire profiter. Il y a déjà pas mal d'informations dans cet espace.

Il se trouve que M. Joest travaille aussi avec le Musée de Sinsheim sur lequel j'ai des documents et j'ai des amis allemands qui habitent pas loin, près d'Heidelberg… Le monde est petit !!!

Je suis moi-même (ex commercial et exploitation PPV) un passionné de Concorde et lors de la journée régionale Aquitaine de mai, j'ai pu faire une mini-expo de souvenirs collectés tout au long de ma carrière.

● **Michel Vincent**
daddymi@free.fr

Appel à candidature : « la génération sans guerre »

Vous avez vu le jour entre le 15 mai 1945 et le 31 décembre 1949 ?
Vous détenez en plus un beau portrait de vous enfant ?
Pour son projet européen « la génération sans guerre » le photographe belge Paul Bulteel cherche des personnes nées juste après la fin de la deuxième guerre mondiale et qui ont connu la paix et la démocratie durant toute leur vie.

Paul Bulteel vous propose une rencontre pour vous photographier et pour connaître vos idées sur la période d'après-guerre et aussi vos attentes pour les générations à venir.
Il vous fournira en amont une information plus détaillée sur le projet.

Intéressé ? Contactez Paul Bulteel
via paul.bulteel@telenet.be
Son site web : http://paulbulteel.eu

Adresses utiles

Toute nouveauté ou modification est précédée du signe « → ».

L'ARAF

– **L'ARAF :** 30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris - **www.araf.info** – courriel : **araf@araf.info** 01 56 93 17 70

Air France

– **Siège :** 45, rue de Paris - 95747 Roissy CDG cedex - **www.airfrance.fr** (ou.com) 01 41 56 78 00
– **Réservation Air France :** 36 54
– **Vaccinations :** 38, quai de Jemmapes - 75010 Paris - courriel : **anne.carpentier@voyagesante.fr** 01 43 17 22 00
– **Service des cartes AF : DP.CS** : courriel : **mail.csprh.carteaf@airfrance.fr**
DPCS CSPSUD - Bureau des ayants droit - CS30003 - 91550 Paray-Vieille-Poste ..... 01 41 75 20 93 – Fax 01 41 75 34 27
– **Mutuelle MNPAF : www.mnpaf.fr** – courriel : **servicegestion@mnpaf.fr**
MNPAF, Centre de gestion MNPAF - 28039 Chartres cedex ..... 01 46 381 381 – Fax 01 46 384 380
– **Santé Clair :** 7, mail Pablo Picasso - CF74606 - 44046 Nantes cedex 1 - courriel : **devis@santeclair.fr** 01 46 08 97 94
– **Fret info cercueil GP :** courriel : **mail.customerservice.cdg4@airfrance.fr**
– **ASAF - Amicale Sportive Air France : www.asafweb.fr** 01 41 56 08 88

Associations

– **Musée Air France : www.airfrancemusee.org** – courriel : **airfrance.musee@orange.fr** ..... 01 43 17 21 77 – Fax 01 40 62 91 27
Aérogare des Invalides - 2, rue Esnault Pelterie - 75007 Paris
– **Amicale des Anciens de la Postale de nuit :** ..... 01 41 75 37 83 – Fax 01 41 75 37 84
– **Amicale UTA : www.utaasso.com** – courriel : **amicale.musee.uta@gmail.com** 05 46 91 11 60
47, route des Cèdres - 17610 Chaniers 06 16 16 65 44
– **Anciens Navigants de l'Aviation Civile Nice Côte d'Azur sud est (ANAC) : http://associationanac.wordpress.com** 04 93 53 18 56
– **Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Air France et de l'Aéronautique :** 01 56 93 17 73
– **Les Anciens d'Air Inter (ARIT) : www.anciensairinter.com** – courriel : **arit.paray@wanadoo.fr** 01 41 75 19 39
– **Association des Hôtesses et Convoyeuses de l'Air (AHCA) : www.ahca.fr** – courriel : **martine.reilly@gmail.com** 06 76 73 74 44
– **Amitié des PNC (AHORA) : www.vivahora.fr** – courriel : **ahora@wanadoo.fr** ..... 01 30 55 44 18 – Fax 01 30 55 14 84
→ – **ANCORA (PN ORY) :** courriel : **associationancor@gmail.com** 06 23 39 10 92
– **Association des anciens du service hôtelier Air France :** courriel : **jacques.riboule@orange.fr** ..... 01 41 75 33 12 – 06 64 28 28 77
– **Fédération Internationale des Hôtesses et Convoyeuses de l'Air (FIHCA) : francoise.dauzat@orange.fr** 06 73 02 46 86
– **Association des Professionnels de Concorde et du Supersonique (APCOS) :** courriel : **mail.apcos@airfrance.fr** 01 41 75 22 92
– **Aviation sans Frontières : www.asf-fr.org** – courriel : **asfparis@asf-fr.org** ..... 01 49 75 74 37 – Fax 01 49 75 74 33
– **Association APHAF Le Goéland :** CDG Siège BAT 5.2.059 - courriel : **contact@legoelandaf.org** 01 41 56 04 15
– **COMINAC** (Cercle des Officiers Mécaniciens et Ingénieurs Navigants de l'Aviation Civile) : 01 41 75 38 55
courriel : **cominac2005@gmail.com** – **www.cominac.org**
– **FNAR** (Fédération Nationale des Associations de Retraités) : ..... 01 40 58 15 00 – Fax 01 40 58 15 15
www.fnar.info – courriel : **fnar.asso@wanadoo.fr**

Facilités de transport

– **GPNet : http://gp.airfrance.fr** – Code d'accès : **votre matricule AF** – Mot de passe : **celui que vous avez choisi**
– **Opérations non disponibles sur GPNet :** 09 70 808 810
– **Pour obtenir votre mot de passe GPILS :** demande via GPNet « mot de passe perdu »
– **Saphir* (R1) pour agents à mobilité réduite** : - courriel : **mail.saphir@airfrance.fr** 01 57 02 10 40
*Avant d'appeler, ayez votre carte AF sous les yeux - AF Saphir 400, promenade des Anglais - 06200 Nice
→ **Ayants droits et partenaires de voyage à CDG :** IOJE.AA 95747 Roissy Charles de Gaulle cedex
courriel : **mail.ayantsdroit@airfrance.fr** ..... 01 41 56 32 12 (accueil) - 01 41 56 47 77
– **Ayants droits et partenaires de voyage à PVP :** courriel : **mail.csprh.carteaf@airfrance.fr** 01 41 75 20 93
Mot de passe bloqué/perdu : **mail.codeemilie@airfrance.fr**

Voyages

– **CCE Tourisme : http://cce.airfrance.fr**
– **CCE Service gestionnaire des retraités :** courriel : **grc_retraites@cceaf.fr** - 6, rue de la Haye BP12691 CDG cedex 95725
Formulaire de réservation adulte et tarif réduit : **inscriptions.adultes@cceaf.fr**
Code d'accès : votre matricule AF (+01 pour les veufs/veuves) - Mot de passe : celui que vous avez choisi
– **CE Lignes : www.celignes.com** – courriel : **webmaster@celignes.com** 01 41 56 42 12

Caisses de retraite

– **IGRS CRAF** Gestion Retraite CRAF SIACI SAINT HONORE immeuble Season 01 44 20 47 66
39, rue Mstislav Rostropovitch - 75815 Paris cedex 17 - courriel : **retraiteCRAF@2hgroup.com**
– **CRPN** (Caisse de Retraite du Personnel navigant) : 8, rue de l'Hôtel de Ville - 92522 Neuilly-sur-Seine cedex 01 41 92 25 25
– **CNAV à Paris** (Caisse de retraite d'assurance vieillesse) 39 60
– **CARSAT** (Caisse de retraite régionale) : 39 60
– **HUMANIS (ex Novalis-Taitbout) : www.humanis.com** 0811 91 00 60
Pôle retraite : groupe Humanis TSA 80010 45079 Orléans cedex courriel : **contactretraite@humanis.com**
Action sociale : 93, rue Marceau - 93100 Montreuil 0972 72 23 23
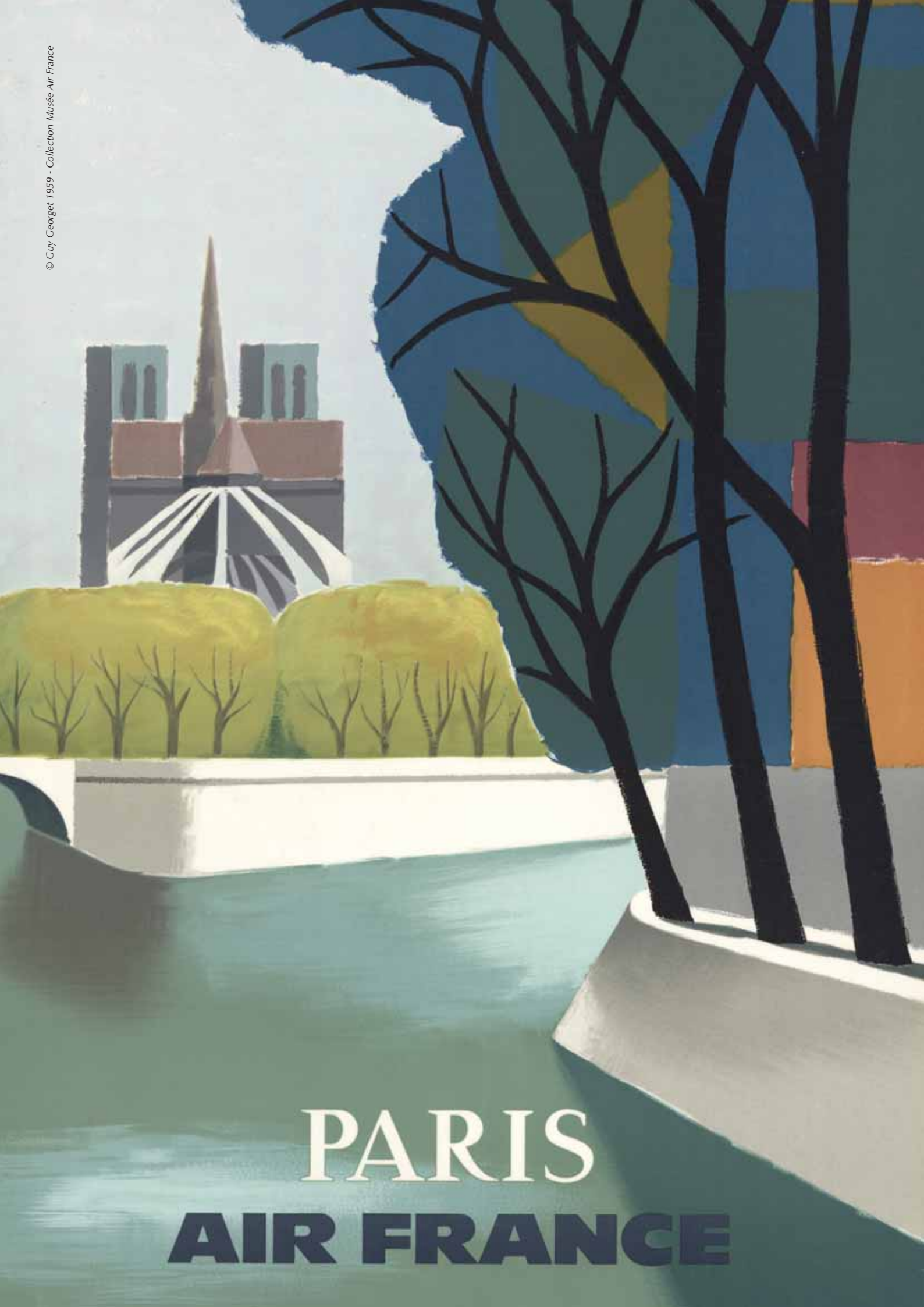
© Guy Georget 1959 - Collection Musée Air France